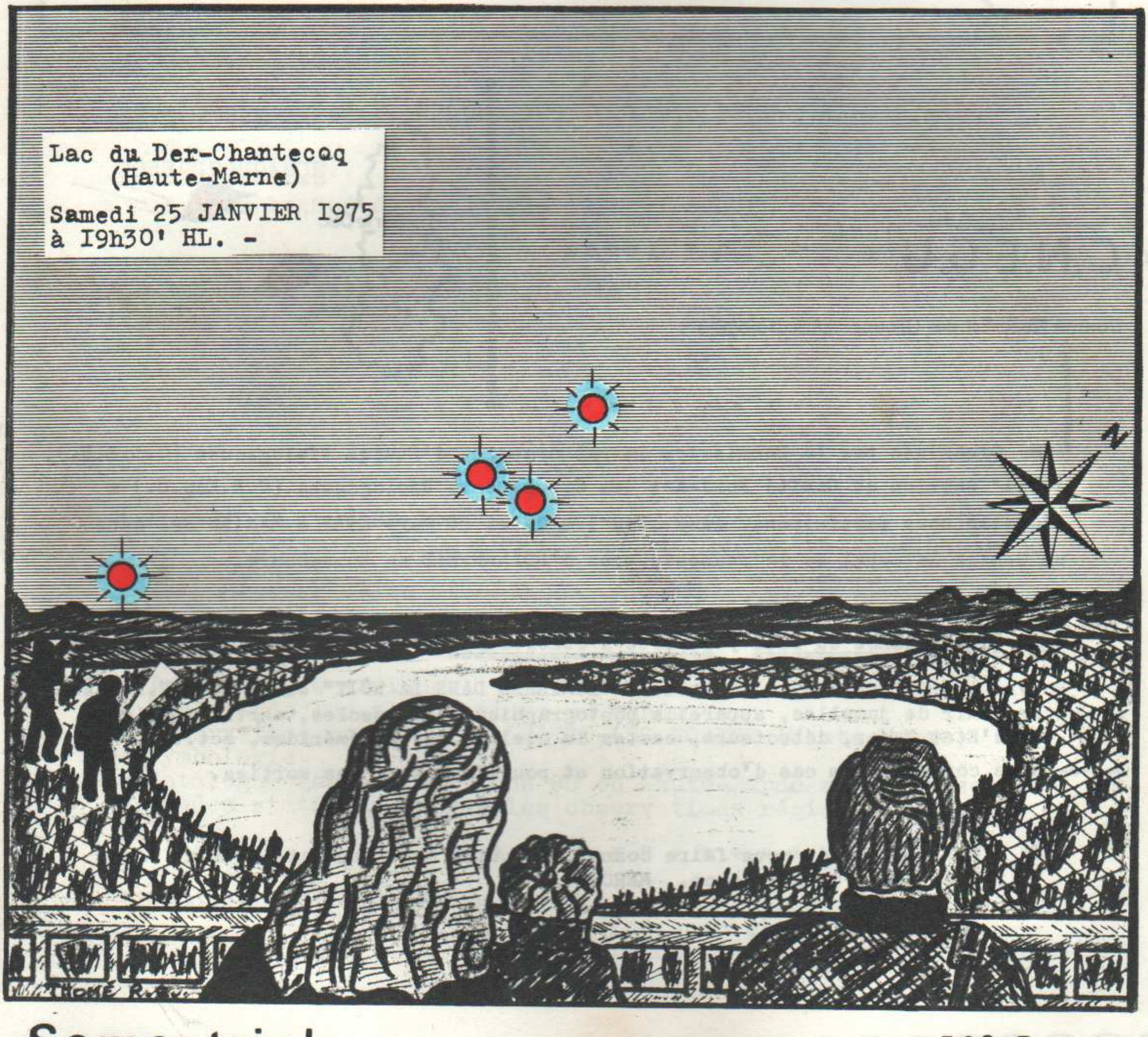
GROUPE 5255

GROUPE D'ETUDE ET DE RECHERCHE SUR LES O.V.N.I.

☆ HAUTE-MARNE / MEUSE ☆



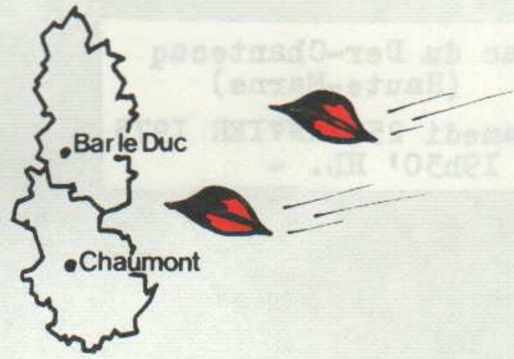
Semestriel

N° 3

Le Groupe 5255 et la délégation régionale du groupement "Lumières Dans La Nuit" vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 1982

☆ C.N.E.G.U. ☆

Comité Nord-Est des Groupements ufologiques



Organisée par la Commission Luxembourgeoise d'Etudes Ufologiques (C.L.E.U.), la II° session du Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques (C.N.E.G.U.) à laquelle nous participons, aura lieu les 27 et 28 Mars 1982 à MARIENTHAL dans un Centre National de la Jeunesse près d'HOLLENFELS au Luxembourg.

✱ <u>Surveillance du ciel</u> / <u>Soirées d'observation</u>

Suivre les directives du Groupement "LUMIERES DANS LA NUIT" et de la S.V.E.P.S.
Se munir de jumelles, appareils photographiques, boussoles, cartes routières ou d'Etat Major, détecteurs, cartes du ciel et des éphémérides, ect...

→ Nous contacter en cas d'observation et pour les dates des sorties.

✱ N'oubliez-pas de nous faire connaître toutes les observations dont vous pouvez avoir connaissance. MERCI !

G R O U P E 5 2 5 5

(GROUPE D'ETUDE ET DE RECHERCHE SUR LES O.V.N.I.)

. Délégation régionale du Groupement LUMIERES DANS LA NUIT .

Membre du COMITE NORD-EST DES GROUPEMENTS UFOLOGIQUES

- HAUTE-MARNE / MEUSE -

Asbl. 1901 - Siège social : 20 rue de la Maladière - 52000 CHAUMONT

Tél : (25) 03.77.02

* *

Membres du bureau

Président	: Roger THOME
Secrétaire	: Christine ZWYGART
Secrétaire adjoint	: Patrick KOENIG
Trésorière	: Catherine KOENIG
Trésorier adjoint	: René THOME

Adhésion annuelle : 60,00 francs

Membres bienfaiteurs (avec revue) : 30,00 francs minimum

Versements : C.C.P. GROUPE 5255 1 816 32 B CHALONS/MARNE

CORRESPONDANCE

* pour le Sud de la HAUTE-MARNE : GROUPE 5255
20 rue de la Maladière
52000 CHAUMONT

* pour le Nord de la HAUTE-MARNE et la MEUSE : GROUPE 5255
La Pointerie nº 6
55170 ANCERVILLE-GUE

* * * * * * * * * * * * * * * *

SOMMAIRE du Nº 3

* * * * * * * * * * * * * * * *

EDITORIAL

Quand le témoin est un ufologue

Nous commençons, dans ce numéro (dont nous regrettons la parution tardive en raison de problèmes divers), la publication d'une série d'observations dont l'un des témoins principaux est un ufologue, membre de notre groupe.

Pourquoi cette publication? Parcequ'en ufologie comme en bien d'autres domaines, il existe des sujets plus ou moins "tabous" : celui de l'ufologue qui, un jour, se trouve lui-même confronté au phénomène qu'il étudie, en est un.

Il y a une sorte de paradoxe dans le fait que l'on informe de plus en plus le public sur le phénomène O.V.N.I. tout en souhaitant rencontrer, parmi ce même public, des témoins qui s'y intéressent peu ou pas du tout : le facteur de crédibilité d'une observation est en partie inversement proportionnel à l'intérêt que porte le témoin au phénomène.

A plus forte raison, il est donc symptômatique que les ufologues soient réticents à parler de leurs propres observations. Cela les rend, la plupart du temps, très "suspects" aux yeux de certains qui, en vertu d'un postulat sectaire, considèrent tout ufologue témoin comme probablement malhonnête ou mythomane...

Roger a 32 ans. Depuis presque 15 ans, il consacre tout son temps libre à la recherche ufologique : nuits d'observation et enquêtes principalement. Certains d'entre nous le connaissent depuis 10 ans. Ce n'est pas un scientifique de formation, mais il a acquis, au fil des années et des expériences, des connaissances dans plusieurs disciplines. Par ailleurs, il n'est tenant d'aucune doctrine ou théorie particulière. C'est dire, qu'en fait, beaucoup de membres des groupements privés se reconnaîtront dans ce portrait, pour lequel je pense que le terme d'ufologue ne paraîtra ni présomptueux ni usurpé.

Seulement, en plus, Roger a été lui-même plusieurs fois le témoin de phénomènes non identifiés. A cela, il est nécessaire d'ajouter une précision très importante : il n'a jamais été seul au cours de ses observations, soit qu'il fût accompagné par d'autres personnes (ufologues - comme son frère, en particulier, lui aussi souvent présent - ou non ufologues), soit que des témoins extérieurs et indépendants fussent venus corroborer ses dires.

C'est le C.N.E.G.U. qui nous permit d'aborder le problème, au cours de la 9ème session qui eut lieu à Nancy en Septembre 81.

Jusque là, s'il présentait les observations dans lesquelles il était impliqué, Roger ne précisait jamais qu'il en était l'un des protagonistes, et nous sentions ce que cette situation avait de faux. Elle était d'autant plus ambigüe que nous avions la preuve que certains, malgré tout, avaient des "soupçons".

Au long des sessions précédentes, qui nous avaient rassemblés depuis plusieurs années, tous avaient pu juger Roger sur la rigueur et le sérieux de son travail (les ufologues entre eux étant des critiques terriblement sévères). Etant crédible pour eux en tant qu'enquêteur, il n'y avait pas, à priori, de raison qu'il ne le fût pas en tant que témoin. C'était un encouragement pour une telle ouverture, mais Roger, qui ne se livre pas facilement, avait peur de se retrouver "devant un tribunal" et d'être soupçonné, avec le groupe, de vouloir faire du sensationnalisme.

Pour nous, qui connaissons ses observations depuis longtemps, tel n'était pas, bien sûr, notre objectif, car nous considérons qu'il n'est qu'un témoin parmi tant d'autres. Nous souhaitions simplement aborder un problème commun à encore beaucoup d'ufologues témoins (surtout quand ils ont fait plusieurs observations). Il existe encore un préjugé injustifié selon lequel la fonction du témoin étant de voir et celle de l'ufologue d'étudier, les deux sont incompatibles (A quoi servent les nuits d'observation...).

Présenter, en quelques heures seulement, des observations qui se sont en fait déroulées sur plusieurs années, risquait de frapper les esprits. Si nous avons finalement décidé de choisir et de présenter ce cas, c'est qu'il nous semblait le plus significatif et le plus important pour diverses raisons :

- le nombre des observations (cette récurrence ayant d'ailleurs longtemps fait hésiter Roger avant qu'il n'accepte d'en parler)
- les circonstances de certaines observations (auxquelles nous arriverons plus tard)
- la rigueur de Roger, en tant qu'enquêteur et observateur, que beaucoup s'accordent à reconnaître
- la présence d'autres témoins confirmant, parfois indépendamment, ses observations
- l'avantage, pour ces observations, de pouvoir être exposées par l'intéressé lui-même

Ses observations sont-elles le fait du hasard (vu le nombre élevé de nuits d'observation qu'il effectue depuis des années) ou la manifestation d'une volonté délibérée du phénomène (hypothèse "audacieuse" mais à ne pas écarter si l'on considère les circonstances parfois troublantes de certaines de ces observations) ? S'il est effectivement un témoin "privilégié", nous ne savons ni pourquoi ni comment. Lui-même pense que le phénomène lui est extérieur mais il ne prétend pas l'expliquer. Il lui arrive même, par une sorte de "déformation professionnelle" d l'enquêteur, de douter parfois de l'anormalité ou de l'inexplicable des phénomènes qu'il a observés.

Il n'y a rien à ajouter ni à retrancher aux faits qui vont être présentés et chacun restera libre d'y croire ou non. Nous voulons seulement témoigner que des ufologues aussi font des observations, que ces observations font autant partie de la recherche ufologique que celles des non ufologues, et qu'ils n'ont aucune raison de les cacher "honteusement". En ce sens, nous croyons que le cas de Roger peut être intéressant et qu'il ne doit surtout pas être pris comme "un cas", exceptionnel et unique.

Il n'est bien sûr pas question d'être crédule, de tout accepter sans questions et sans critiques, et, dans un excès contraire et antiscientifique, de cautionner systématiquement un témoignage parcequ'il vient d'un ufologue. Il est compréhensible que, dans l'esprit d'un ufologue qui n'a jamais été témoin lui-même, la conviction intime le dispute au doute. Mais il faut également se garder de tout parti pris et de tout jugement hâtif, car une telle attitude est tout autant subjective et antiscientifique et ne saurait en rien nous faire avancer dans l'étude du phénomène.

Christine ZWYGART

BALLET NOCTURNE DE BOULES LUMINEUSES

AU LAC DU DER-CHANTECOQ (HAUTE-MARNE)

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

Samedi 25 Janvier 1975 - 19h30' HL

=-=-=-=-=-=-=-=-=

Enquête : M. Roger THOME, enquêteur nº 574, délégué régional L.D.L.N. pour les départements de la HAUTE-MARNE et de la MEUSE

Illustrations : MM. Roger et René THOME
Mme Edith THOME

Cartes : . Carte MICHELIN Nº 61 - PARIS-CHAUMONT - au 1/200 000ème (1cm = 2km) - plis 8 et 9
. Carte d'Etat-Major Nº 30-16 - WASSY - au 1/50 000ème (2cm = 1km)

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

PREAMBULE

S'il est un fait qui ressort de plus en plus clairement à l'échelle mondiale, c'est l'intérêt que les O.V.N.I. semblent porter à certaines installations, lieux, régions, ou sites particuliers.

Plusieurs cas d'apparitions d'O.V.N.I. se sont manifestés aux abords des lacs, plans d'eau, réservoirs et forêts. Pour le cas présent, c'est un endroit bordant un plan d'eau d'une étendue de 4 800ha, le plus grand lac artificiel de France, qui fut visité fin Janvier et début Février 1975, et tout particulièrement le secteur de l'ancien Der : c'est-à-dire que le Bois du Ham et la lisière de ce bois commençant au bord du lac (restée encore sauvage et non touchée par les nombreux travaux d'aménagement) furent le théâtre de manifestations insolites.

Ces informations relatives à d'étranges évènements survenus durant la période hivernale de 1975 mettent en oeuvre de multiples observations peu ordinaires, dont certaines très rapprochées, impliquant plusieurs témoins dignes de foi.

Dans tous les cas, les connaissances diverses des témoins présents ainsi que l'emploi d'instruments d'optique facilita l'observation et évita les risques d'erreurs et de confusions possibles.

Le récit qui suit concerne l'observation d'un véritable ballet aérien de boules lumineuses, par un groupe de 5 personnes, durant 30 minutes.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

Afin de faciliter la lecture, et pour la bonne compréhension de ce cas, nous n'utiliserons que les prénoms des témoins.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

- Date de l'observation : Samedi 25 Janvier 1975
- Heure : 19h30' heure locale d'hiver
- Durée : 30 minutes (entre 19h30' HL et 20h00' HL)
- Département : Nord de la HAUTE-MARNE
- Position des témoins : sur le deuxième pont enjambant l'un des deux bras de la partie Est du Lac du Der-Chantecoq qui est situé au Sud-Ouest d'ECLARON, village haut-marnais de 1 831 habitants lui-même au Sud-Sud-Ouest de SAINT-DIZIER. De cet endroit, une vue panoramique sur le plan d'eau / Réservoir de Champaubert s'étend du Sud-Ouest au Nord-Nord-Ouest.
- Lieux où évolua le phénomène : entre la presqu'île de Nemours et le bois du Ham
- Position du phénomène : 320º Nord-Ouest
- Hauteur angulaire : 10 à 15º sur l'horizon Nord-Ouest
- Notes sur le lac : Le Réservoir "Marne", ou Lac du Der-Chantecoq, est la propriété de l'Institution Interdépartementale des Barrages-Réservoirs de la Seine. Le Lac du Der, par sa superficie, est le plus important lac artificiel d'Europe. Cinq villages y ont été engloutis pour son aménagement.
  - Capacité maximum : 350 millions de m^3
  - Superficie maximum : 4 800 ha
  - Perimètre total des berges : 77 km
  - Longueur totale des digues : 19 km
  - Superficie bassin Nord : 160 ha
  - Superficie bassin Sud : 275 ha
  - Longueur du canal d'amenée : 12 km
  - Longueur du canal de restitution : 4 km
  - Remplissage théorique : de Novembre à Juin
  - Vidange théorique : de Juillet à Octobre
- Nombre de témoins : 5
- Noms des témoins :
  - M. SAUVANET Jany, 23 ans, laborantin au Lycée St-Exupéry à St-Dizier
  - Mme SAUVANET Annie, son épouse, 21 ans, mère de famille
  - leur fille Myriam, âgée de 2 ans
  - M. THOME René, 25 ans, ajusteur-outilleur
  - M. THOME Roger, son frère, 25 ans, cuisinier-plaqueur, bilingue (allemand)
- Domicile (à l'époque) : M. et Mme SAUVANET : Bât. 73 - Appt nº 48
  Vert-Bois Civil
  ST-DIZIER-LE-NEUF

  MM. THOME : Route de Chamouilley
  ANCERVILLE-GUE (Meuse)
- Phénomène observé : 4 boules lumineuses rouges

- Couleurs : . Boules : entre RED 032 U, SUPER WARM RED U et le
Nº 185 U du nuancier PANTONE de Letraset -
Nº 011234 BRILLANT-GLOSS du nuancier
NORMACOLOR de Mecanorma
. Halo, flashes et étincelles : Nº 297 U du nuancier
PANTONE de Letraset - Nº 011150 BRILLANT-
GLOSS du nuancier NORMACOLOR de Mecanorma

- Taille / diamètre apparent du phénomène : Nº 4 du comparateur
L.D.L.N. à bout de bras (0,57m), soit
4 millimètres

- Conditions météo (prises auprès de la Station météo de la Base
Aérienne 113 de ST-DIZIER) :
. Temps orageux, éclairs, tonnerre : néant
. Plasma atmosphérique, foudre en boule : néant
. Humidité : 86%
. Pluie, neige : légère averse vers 19h00' HL
. Brume, brouillard, bruine : néant, dégagé
. Visibilité horizontale : 8km, pas de brouillard
. Vitesse du vent : 32km/h, 9m/sec, 18 noeuds
. Vent soufflant de secteur Nord-Nord-Ouest
. Direction du vent : 300º Nord-Nord-Ouest
. Température sous abri : + 10,3ºC
. Plafond : 1/8ème de Stratocumulus à 1000m d'altitude
2/8ème de Cumulonimbus à 400m d'altitude
Ciel dégagé du Sud au Nord
. Pression atmosphérique : niveau station : 996.8 mb
niveau mer : 1013.7 mb
. Lancements de ballons-sondes : aucun lâcher de radio-
sonde durant toute la
journée, la soirée et
la nuit
. Rentrées de satellites ou autres fragments dans l'at-
mosphère : néant
. Phénomènes remarquables (photométéores, hydrométéores,
bolides, etc.) enregistrés par la station : néant

- Ephémérides : SOLEIL : lever à 08h32' HL - coucher à 17h34' HL
LUNE : lever à 15h21' HL - coucher à 06h25' HL
(Dimanche 26 Janvier 1975)
A l'heure de l'observation, le soleil était déjà
couché depuis 2 heures. La lune se levait 3 heures
et 9 minutes avant l'heure de l'observation.
Nouvelle Lune : le 12/01/75
Premier Quartier : le 20/01/75
Pleine Lune : le 27/01/75
Age de la lune à la date des faits : 14ème jour

- Planètes visibles : Vénus et Mercure à l'Ouest-Sud-Ouest
Jupiter vers le Sud-Ouest, dans le Verseau
Ces planètes ont été remarquées par les
témoins.

- Matériel utilisé : deux paires de jumelles 12x50 Asahi PENTAX
(champ 5,5 - anti-reflet - très lumineuses) -
Appareil-photo Reflex 24x36 CANON Ftb
nº 706373, objectif de 50m/m 1:1,8 S.C.,
pied ciné-photo tripode et déclencheur souple

- Film utilisé : ILFORD FP 4, 125 ASA noir et blanc
(vues nº 17 A et 18 A)

- Vitesse de prise de vue : Pose "B", 2 secondes pour chaque photo prise - Distance réglée sur l'infini - diaphragme ouvert à f: 1,8

- Effets physiques sur les témoins : parmi les 5 témoins, aucun effet physique à noter, aucune peur, mais seulement un sentiment de vive émotion mêlé de curiosité

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

PRECISION

L'activité de ce Samedi après-midi consistait, pour toutes les personnes présentes, à répertorier des nids d'oiseaux et à monter une plateforme d'affût en haut d'un chêne, en vue d'un reportage photo sur les hérons. C'est seulement par pur hasard que nous sommes tombés sur ces manifestations insolites.

Suite à cette observation, il fut décidé d'organiser des soirées de surveillance dans cette partie de l'ancien Der. Celles-ci s'avérèrent fructueuses.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

LES FAITS (voir illustration de couverture)

1) Circonstances de l'observation

Nous sommes le Samedi 25 Janvier 1975. Il est environ 19h20' (heure locale d'hiver). Nous revenons d'un point d'affût ornithologique effectué dans la héronnière du bois du Ham, partie située à l'Ouest-Nord-Ouest de l'étendue d'eau du Lac du Der-Chantecoq / Réservoir de Champaubert. Tous les cinq à bord d'une 3 C.V. break conduite par Jany, nous nous dirigeons vers ECLARON, proche village haut-marnais, empruntant ka R.N. 384 pour rejoindre la ville sous-préfecture de SAINT-DIZIER (Hte-Marne). Il fait déjà nuit, le soleil est couché depuis 17h34' localement. Le ciel est clair et dégagé, les premières étoiles sont visibles. Il y a une bonne visibilité horizontale et verticale, sans brouillard ni nuage pouvant gêner la vue.

2) Repérage

Arrivés presque à moitié du deuxième pont via ECLARON, Jany et moi-même remarquons simultanément, sur notre gauche par rapport au sens de marche du véhicule, une grosse lumière rouge brillante, au-dessus de l'étendue d'eau de l'ancien Der. Sceptiques, certains d'entre nous pensent à une étoile de première grandeur ou à une planète se couchant, ou encore qu'il s'agit d'un avion ou d'un hélicoptère appartenant à la proche base aérienne 113 de ST-DIZIER, et concluent à une méprise due au déplacement de la voiture... Mais nous avions auparavant repéré les planètes Vénus et Mercure à l'Ouest-Sud-Ouest, cette dernière précédant de très peu l'Etoile du Berger. Quant à Jupiter, elle brille dans le Verseau au Sud-Ouest.

Intrigués, nous ralentissons l'allure, baissant la vitre latérale de la portière gauche pour mieux voir de quoi il s'agit. Après une brève consultation, nous décidons d'en avoir le coeur net. Jany fait rapidement demi-tour sur la route déserte et, après

avoir parcouru une centaine de mètres dans le sens opposé, gare la voiture près du pont, en bordure du rail de protection. Nous sortons tous de la 3 C.V. break. Il y a une bonne brise soufflant du Nord-Ouest, quelques Stratocumulus et Cumulonimbus mais situés vers l'Est-Sud-Est. La température est fraîche, la visibilité très bonne, sans brume locale. Il est alors 19h30' HL.

Le phénomène aérien se trouve juste en face de nous, à 320º Nord-Ouest, en position statique. Notre curiosité se change rapidement en stupéfaction alors que nous apercevons non pas une mais quatre lumières suspendues entre le ciel et l'eau et situées entre le presqu'île de Nemours et le bois du Ham.

Leur aspect rappelle celui de boules parfaitement circulaires, d'une couleur rouge rubis lumineux (PANTONE : RED 032 U, SUPER WARM RED U, 185 U), ceinturées d'une sorte de halo ou couronne bleu électrique (PANTONE nº 297 U). L'une d'entre elles se trouve à notre gauche au-dessus des bois. Les trois autres, groupées, à la verticale de l'eau, forment dans le ciel, de par leur position, une figure triangulaire, à une hauteur angulaire comprise entre 10 et 15º sur l'horizon Nord-Ouest.

3) Evolutions du phénomène

Ces boules stationnaires sont animées de pulsations alternées, doublant et triplant d'intensité. Cette présence dans le ciel étoilé, au-dessus de l'eau, donne une véritable vision surréaliste. Avec l'aide des jumelles 12x50, nous distinguons nettement les objets se détachant contre l'arrière-plan du ciel dégagé. Leurs contours sont nets. Sur la périphérie de chaque sphéroïde, se trouve un halo bleu clair d'où partent des étincelles ou des flashes de couleur bleu électrique, tout autour. Ceux-ci se produisent environ toutes les demi-secondes. Ces étincelles particulières sont des accumulations de lumière très vive dont la couleur se situe entre celle de la soudure à l'arc et la couleur bleu électrique que l'on observe quelquefois en branchant ou en retirant une prise d'un socle porcelaine bipolaire défectueux (ceci est très visible lorsque l'on se trouve dans une pièce sombre).

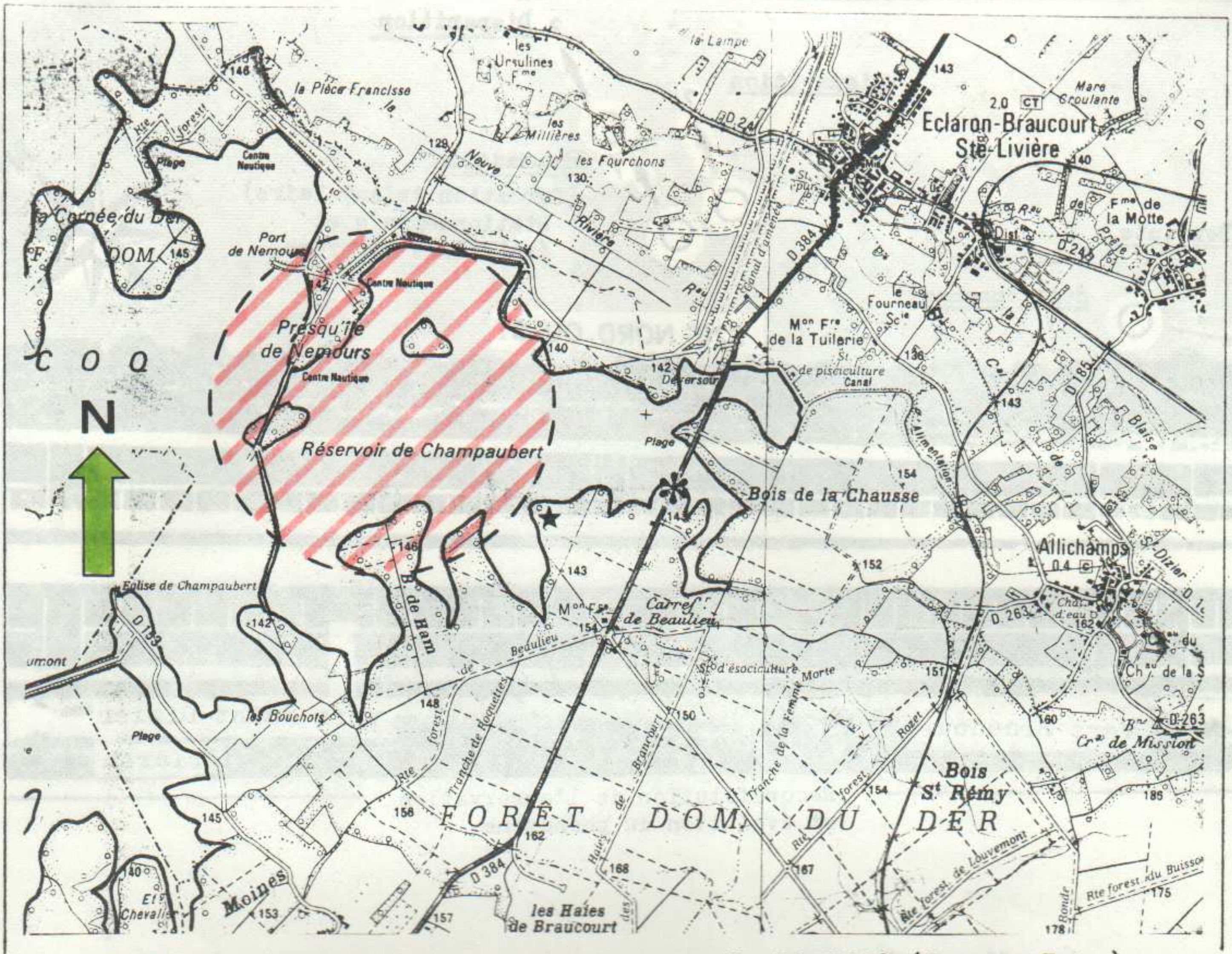
A ce moment-là, mon frère René et Jany décident de s'approcher de l'endroit où se situe la boule de gauche afin d'en localiser la zone et d'essayer de la photographier.

De mon côté, je reste sur le pont en compagnie d'Annie et de la petite Myriam. Nous suivons l'évolution du phénomène aérien à l'oeil nu ainsi qu'avec des jumelles 12x50.

Soudain, les trois boules de droite qui dessinaient un triangle rompent leur formation pour s'aligner horizontalement l'une à côté de l'autre et à égale distance entre elles, toutes scintillantes de lumière et variant toujours leur intensité lumineuse.

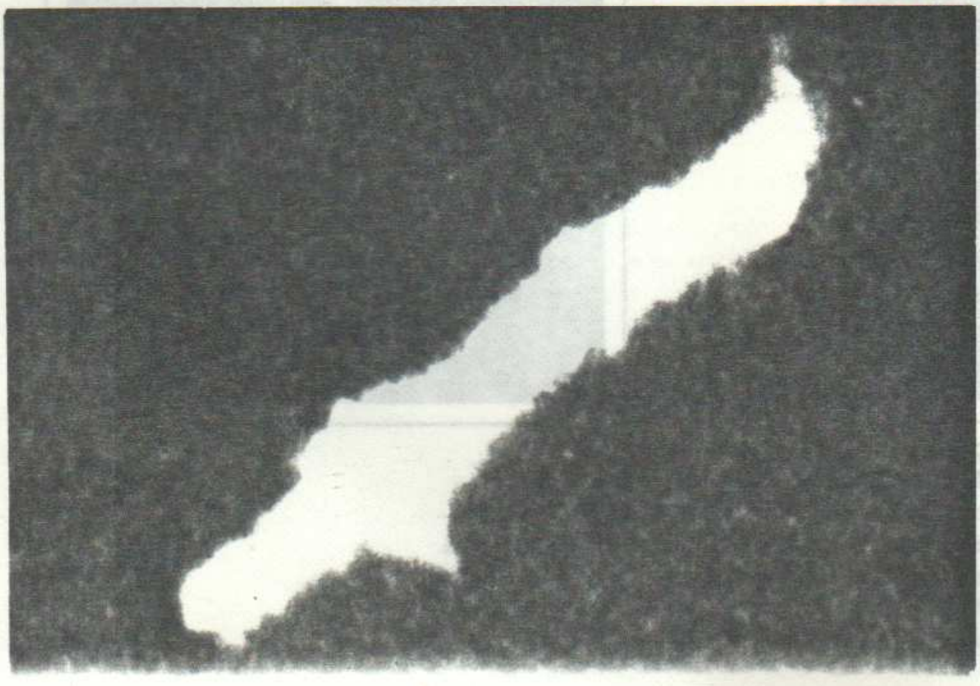
Dans le même laps de temps, René et Jany s'engagent dans les broussailles et roseaux, sur la gauche, progressant vers la pointe du bois du Ham. Au bout d'un instant, par grands signes et appels de leur lampe-torche, ils nous font savoir qu'eux aussi ont vu la formation se transformer.

Maintenant, dans un silence impressionnant, cette formation de boules se déplace de haut en bas et de bas en haut, mais toujours à la même hauteur, marquant de arrêts successifs, chacune d'elles partant dans une direction qui lui est propre, pour finalement se regrouper à nouveau en une seule rangée puis reprendre la figure triangulaire tout en pulsant, doublant et triplant d'intensité lumineuse, alors que les étincelles bleues sont visibles tout autour d'elles, aussi bien à l'oeil nu qu'aux jumelles.

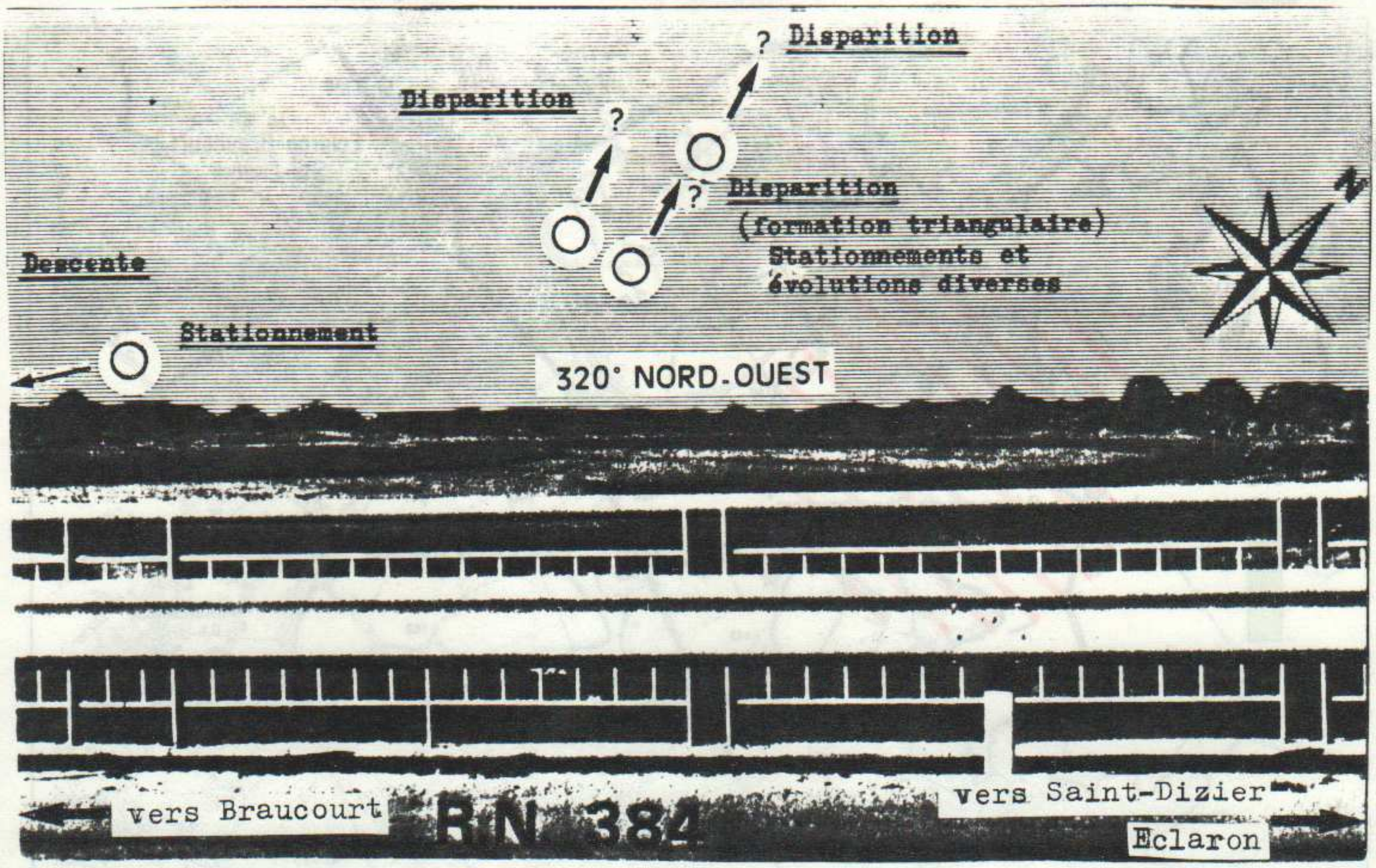


Extrait de la carte topographique au I: 50.000º (2 cm = I km)
n° 30-I6 WASSY (Réservoir de Champaubert, ancien Der)

Légende	
- - - - :	(en pointillé) Zone d'évolution du phénomène
* :	Deuxième pont et position du premier groupe de témoins
★ :	Position du deuxième groupe de témoins lors des prises de vues photographiques



Agrandissement de la photographie noir et blanc N°2, prise le Samedi 25 Janvier I975 entre I9h30' et 20h00' heures locales par l'un des témoins, Mr. Thomé René.

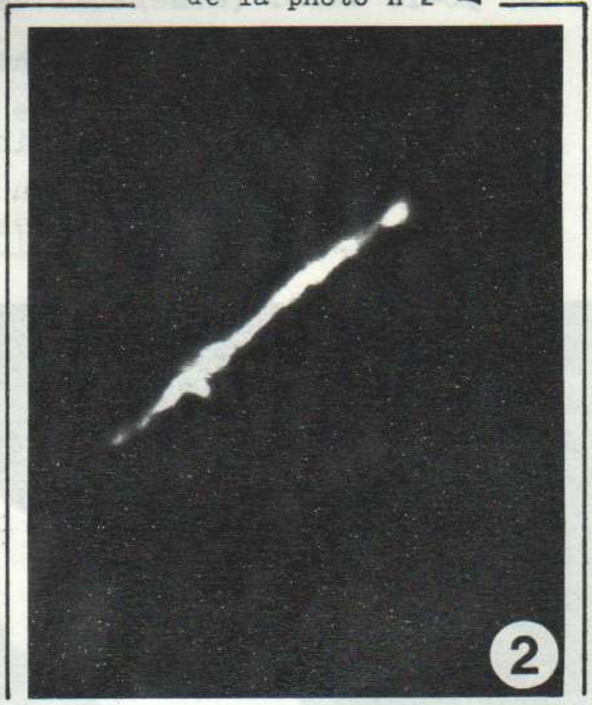


Reconstitution de l'observation
et évolution du phénomène

Agrandissement
de la photo n°I



Agrandissement
de la photo n°2



Appareil photo reflex 24 X 36
CANON FTb, monté sur pied ciné-
photo tripode. Objectif de 50 mm
I:I,8 S.C. Pose "B" de 2 secondes,
pellicule ILFORD FP 4 I25 ASA noir
et blanc, diaphragme ouvert à f:I,8
Vues n°I7 A et I8 A.

De son côté, la boule de gauche, en position fixe, pulse régulièrement et commence à descendre sur les bois, toujours sans bruit, à vitesse lente, marquant des arrêts durant sa descente.

Au bout de cinq minutes, Jany revient en hâte vers nous, me demandant de venir les rejoindre rapidement parcequ'ils pensent que cette sphère va disparaître. Laissant Annie et sa fille près de la voiture, je l'accompagne. Nous progressons à grands pas à travers les roseaux et la vase, lorsqu'à mi-chemin de l'endroit où se trouve René, posté à l'affût, nous voyons la formation de droite se séparer une fois de plus, chaque boule effectuant des va-et-vient, pour se regrouper en triangle, pointe en haut. Ces manoeuvres se font toujours dans le silence total.

Soudain, après quelques instants d'immobilité, chacune d'elles, tout en pulsant, s'élève en trajectoire ascentionnelle, en biais, vers la droite, pour s'éteindre brusquement, d'un seul coup, sur place en plein ciel. Cette disparition s'est faite à la façon de l'image d'un récepteur de télévision lorsqu'on l'éteint.

Ces nouvelles manoeuvres sont également observées par Annie, depuis sa position sur le deuxième pont, mais aussi par mon frère que nous retrouvons à la pointe du bois bordant l'ancien Der. Il nous confirme avoir vu, depuis sa place, la disparition subite des trois boules, tout en nous indiquant que la sphère de gauche, à présent seule dans le ciel à basse altitude, descend régulièrement.

4) Prises de vues photographiques

Arrivés à la lisière du bois proche des hauts roseaux, tous trois réunis voyons nettement le phénomène évoluer à la cime des arbres d'en face. Aux jumelles, son aspect est toujours identique. Détail curieux : elle avance par à-coups, marque des arrêts, repart et descend lentement pour s'immobiliser à nouveau à faible hauteur.

Elle descend une nouvelle fois. Mon frère prend deux photos en noir et blanc avec son appareil Reflex 24x36 CANON équipé d'un objectif de 50m/m, diaphragme ouvert à f: 1,8, en utilisant son pied ciné-photo tripode et un déclencheur à distance pour éviter les éventuels tremblements.

Elle s'immobilise encore une fois, très bas. Ceci est nettement visible grâce aux arbres servant de repère fixe.

5) Contact lumineux...

Nous nous souvenons de certains cas de "réponse" de la part d'O.V.N.I. Essayant d'avoir un signe de la part du phénomène, René, utilisant le puissant flash magnésique de Jany (spécial pour les photos nocturnes / affûts), lance trois coups de flashes en direction de la boule de lumière qui, alors, triple d'intensité, puis continue sa descente pour être finalement cachée par les bois derrière lesquels elle disparaît définitivement. Il est 20h00' HL et l'observation se termine là.

6) Fin de l'observation

Nous localisons la zone où la boule rouge a disparu comme étant le bois du Ham. Après 30 minutes d'observation, les bottes pleines d'eau et de vase, nous retournons vers le pont tout en regardant derrière nous pour voir si le phénomène va réapparaître, mais il n'en est rien.

Arrivés à la voiture où Annie nous attend, elle nous confirme avoir vu la boule de gauche descendre et disparaître dans les bois du fond, à vitesse plus rapide qu'en début d'observation. Elle nous signale avoir vu le phénomène réapparaître l'espace de 15 secondes. Ceci est explicable car de sa position dominante sur

le pont, elle se trouvait à l'endroit le plus élevé, avec une vue panoramique permettant une meilleure observation. De notre côté, nous étions plus bas, avec des obstacles faits d'arbres, de buissons et de hauts roseaux. Nous ne pouvions donc le revoir.

Jusqu'à 21h15' HL, nous effectuons divers circuits aux alentours, à pied et en voiture, mais sans résultat.

Après avoir mangé, laissant Annie et sa fille à la maison, Jany, René et moi-même prenons du matériel photo, dont une caméra 16m/m, et refaisons plusieurs parcours autour de l'ancien Der, jusqu'à 3h00' du matin, mais sans rien plus voir de particulier.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

Les observations suivantes, faites par les membres de ce groupe ainsi que par d'autres témoins, débuteront dans la soirée du 1er Février 1975.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

NOTES IMPORTANTES

Tous les témoins de la présente observation habitent non loin d'une importante base aérienne stratégique (Base Aérienne 113 de SAINT-DIZIER - 7ème Escadre de Chasse) depuis de nombreuses années. Ils sont habitués aux divers passages d'aéronefs, de jour comme de nuit, ainsi qu'aux lancements de ballons-sondes. Ils sont capables de les identifier, même de nuit, rien que par leur bruit ou leurs feux de navigation aérienne. Certains d'entre eux ont des connaissances en aéronautique civile et militaire.

Les personnes citées s'accordent pour dire que les couleurs du phénomène étaient d'un rouge rubis, vif et lumineux, pour les boules, et d'un bleu électrique pour le halo ou la couronne ceinturant chaque sphère, flashes et étincelles compris. Leur diamètre correspondait au № 4 du comparateur L.D.L.N., à bras tendu (0,57m) soit 4 millimètres.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

RENSEIGNEMENTS OFFICIELS

1) Base Aérienne 113 St-Exupéry / 7ème Escadre de Chasse basée à SAINT-DIZIER / FATAC / 1ère Région Aérienne (Actuellement, en 1982, c'est la base stratégique la plus importante de France) : aucun vol de JAGUARS, MIRAGES III et IV, transports ou hélicoptères, durant la soirée ou au cours de la nuit, sur la zone indiquée. Terrain fermé depuis le Vendredi en fin d'après-midi.

2) Station météo de la B.A. 113 de SAINT-DIZIER (Région météo Nord) : aucun lancement de ballons-sondes durant la journée ni en soirée.

3) Aéroclub de SAINT-DIZIER ROBINSON : pas de vol d'aéronef appartenant à l'aéroclub bragard, en soirée, à l'heure des faits. Les appareils n'étant pas équipés I.F.R., les vols de nuit leur sont interdits.

4) Gendarmeries de SAINT-DIZIER et d'ECLARON, Brigade d'ANCERVILLE : elles ne signalent aucun vol ou manoeuvre d'hélicoptères de la Gendarmerie ou de l'A.L.A.T., sur le Nord du département, pour ces date et heures.

5) Bases d'hélicoptères de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (A.L.A.T.)
- A) Base A.L.A.T. d'ETAIN-ROUVRES (Meuse) 3ème R.H.C.
- B) Base A.L.A.T. de PHALSBOURG (Moselle) 1er R.H.C.
- C) Caserne Kléber, ESSEY-LES-NANCY (Meurthe-et-Moselle) 11ème G.H.L.

Ces bases n'ont effectué aucun vol, aucune manoeuvre militaire sur la région de SAINT-DIZIER, du Lac du Der-Chantecoq et environs à la date et aux heures indiquées.

Remarque de l'enquêteur

Suite à cet évènement, le Lundi 27 Janvier en matinée, j'entrai en contact téléphonique avec un service de la Base Aérienne 113 qui me passa un officier supérieur du Contrôle Local d'Aérodrome (C.L.A.). Après lui avoir brièvement raconté les faits, je lui demandai si le phénomène observé avait été éventuellement repéré par les radars d'approche de la base. Au bout d'un petit moment de silence durant lequel j'entendis cet officier discuter avec d'autres personnes du service, il reprit la conversation d'un ton sec, me disant qu'il ne pouvait, comme ça, me donner satisfaction, mes questions touchant le secret militaire. Le dialogue en resta là.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

REMARQUE

A) Distance comprise entre la position du premier groupe de témoins, situé sur le pont, jusqu'au centre de la zone d'évolution du phénomène aérien non identifié : 2 km 500

B) Distance depuis l'emplacement du deuxième groupe de témoins, à la pointe du bois du Ham, jusqu'au centre de la zone d'évolution des boules de lumière : 1 km 500

C) Déduction : Compte tenu de la variation de l'éclat lumineux, de l'augmentation de la masse du phénomène, avec une certaine marge d'erreur, le diamètre des boules rouges se situe entre 9 et 13 mètres (On peut remarquer cette augmentation de volume et de luminosité sur la photo nº 2 prise par l'un des témoins avec un objectif de 50m/m).

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

ACCIDENTS TECTONIQUES / FAILLES

(Carte du B.R.G.M. au 1/50 000ème - WASSY)

A 1km à l'Est d'ECLARON, se trouve une faille géologique de 17km de longueur. C'est la faille de SAINT-DIZIER, venant de la double faille de la Marne (feuille de St-Dizier), qui traverse la feuille de Wassy dans une direction Sud-Sud-Ouest, en séparant l'Albien, situé au Nord-Ouest, du Crétacé inférieur soulevé au Sud-Est (rejet Sud-Ouest). Cette cassure va de SAINT-DIZIER à BILLORY.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

PHOTOGRAPHIES

Les observateurs ont perdu beaucoup de temps en avançant difficilement à travers une zone marécageuse couverte de hauts roseaux et de broussailles, d'où ces deux seules et malheureusement uniques photos. Celles-ci furent prises en pose "B", deux secondes pour chaque vue, avec un objectif de 50m/m ouvert à f: 1,8 sur l'infini. L'appareil était monté sur un pied tripode.

Sur le deuxième cliché, on remarque la très forte intensité ainsi que les pulsations lumineuses de la boule avant sa disparition. Le film complet contenant les négatifs des vues Nº 17 A et 18 A a été développé à SAINT-DIZIER au cours de la semaine suivante, au Studio DIRLER, de même que le tirage des épreuves.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

LA RESERVE ORNITHOLOGIQUE DU DER

Le plan d'eau du Lac du Der-Chantecoq se caractérise par l'abondance et la diversité des oiseaux qui s'y trouvent. En effet, 220 espèces y ont été observées au cours des 10 dernières années, dont 90 d'entre elles typiquement aquatiques.

=-=

CAMP D'OBSERVATION

Au cours du mois d'Août 81, nous avons organisé un camp d'observation près de la Ferme du FAYS, entre NOGENT et MANDRES-LA-COTE (Hte-Marne).

Malgré une veille quasi permanente de 24h sur 24, nous n'avons malheureusement pu voir aucun phénomène insolite.

Nous avons cependant eu deux satisfactions :

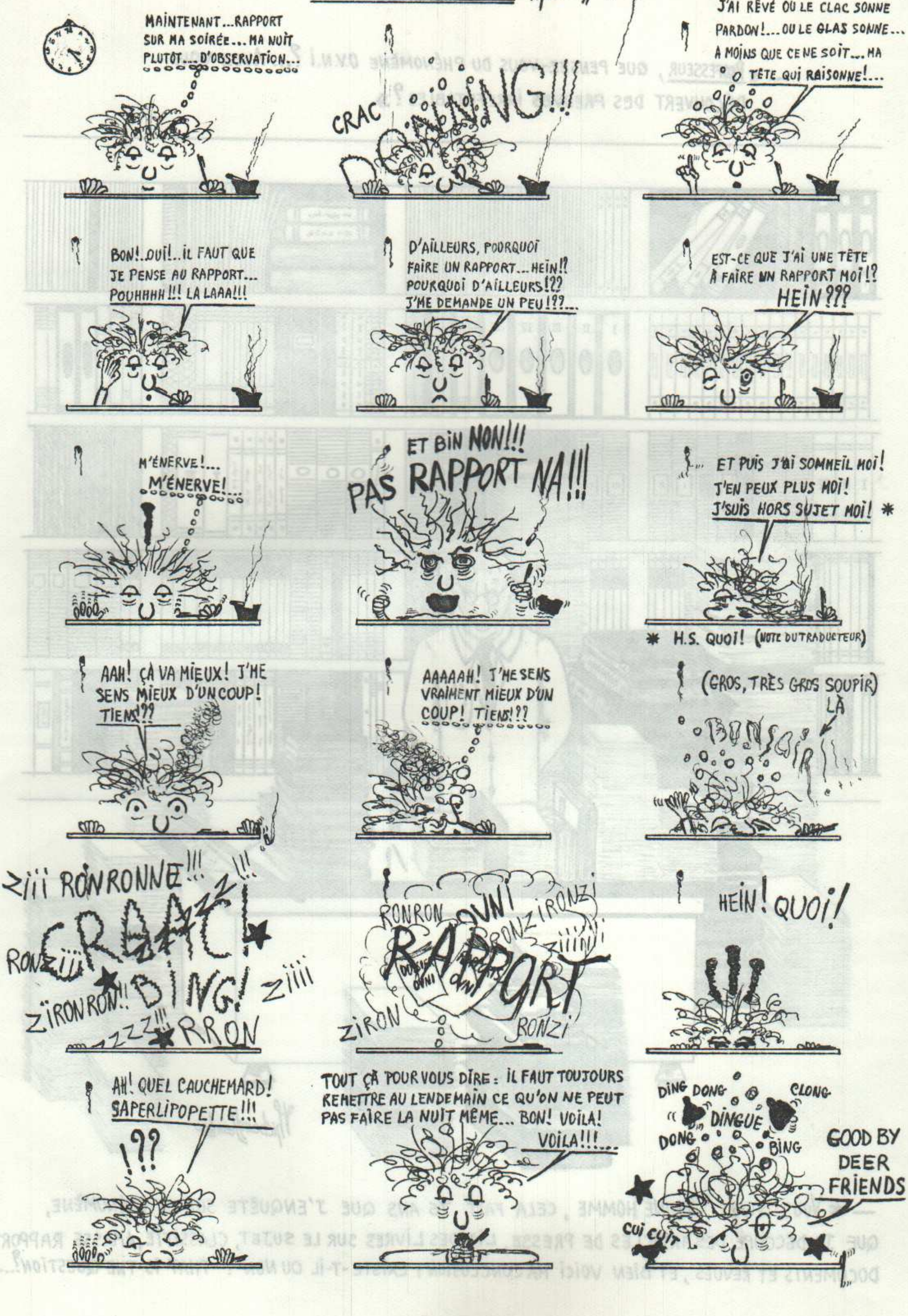
- la participation d'amis du CERCLE VOSGIEN LUMIERES DANS LA NUIT et du GROUPE PRIVE UFOLOGIQUE NANCEIEN
- la répercussion de notre action par la presse locale (L'Est républicain / La Haute-Marne Libérée et L'Union)

Nous envisageons de renouveler cette expérience au cours de l'été 82, en espérant autant de participants.

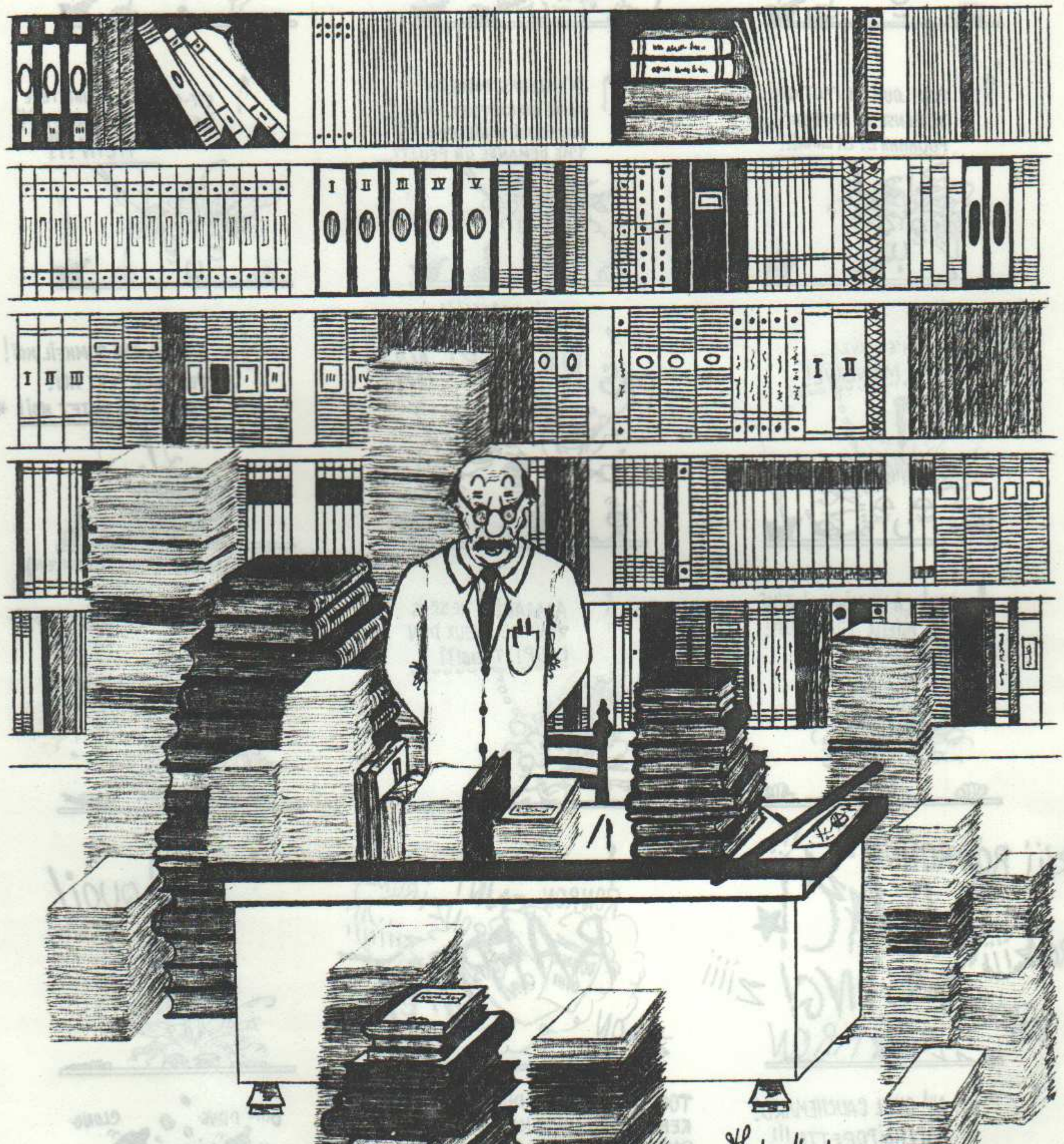
Nous attendons toutes idées ou suggestions éventuelles.

=-=

NUIT D'OBSERVATION PAR Thiébaud Jean Luc



— « PROFESSEUR, QUE PENSEZ-VOUS DU PHÉNOMÈNE O.V.N.I ?... AVEZ-VOUS DÉCOUVERT DES PREUVES IRRÉFUTABLES ? »



— « VOUS SAVEZ, JEUNE HOMME, CELA FAIT 76 ANS QUE J'ENQUÊTE SUR LE PHÉNOMÈNE, QUE JE DÉCOUPE DES ARTICLES DE PRESSE, LIS DES LIVRES SUR LE SUJET, CLASSIFIE, AMASSE RAPPORTS, DOCUMENTS ET REVUES, ET BIEN VOICI MA CONCLUSION : EXISTE-T-IL OU NON ? THAT IS THE QUESTION?... »

L E   T H E O D O L I T E

Appareil de mesures angulaires avec dispositif de prises de vues pour enquêtes sur le terrain

René THOME (GROUPE 5255)

Cet appareil sert à déterminer la hauteur angulaire d'un objet dans l'espace ou sur l'horizon, suivant le cas. Il peut être utile à l'enquêteur sur le terrain. C'est pourquoi j'ai assayé, dans une première ébauche, de le rendre facilement transportable, peu encombrant, d'un poids relativement faible, le tout pouvant se ranger dans un sac ou une housse.

Il est d'une conception simple et maniable, et le témoin peut le prendre en main et indiquer, à l'aide des viseurs, la position du phénomène qu'il a observé.

L'enquêteur se tiendra à ses côtés pour noter avec précision l'angle affiché dans le cadran par la flèche sur le comparateur.

Un contrepoids, sur lequel est monté un niveau à bulle, permet d'avoir et de régler l'aplomb au sol.

Ayant réalisé cet appareil, j'envisageai, quelque temps plus tard, d'y adapter un système pour mettre un appareil photo. Je pensais qu'une photo exacte des lieux, prise par le témoin, serait très utile pour l'enquête.

J'optai pour le système photo Polaroïd, qui permettait d'avoir des instantanés des lieux situant le phénomène dans son environnement. Une photo précise est parfois plus utile que de longs palabres !

Avec le système Polaroïd, je me heurtai à un petit problème : indiquer, sur la photo, la position exacte du phénomène par une sorte de symbole, donc un cercle. Ceci pouvait être réalisable mais je devais remettre tout mon système de visée en question.

Après plusieurs essais, je réalisai une réglette coulissant le long du corps de l'appareil. En effet, l'objectif grand angle du Polaroïd n'est pas réglable mais fixe, contrairement aux appareils dits Reflex.

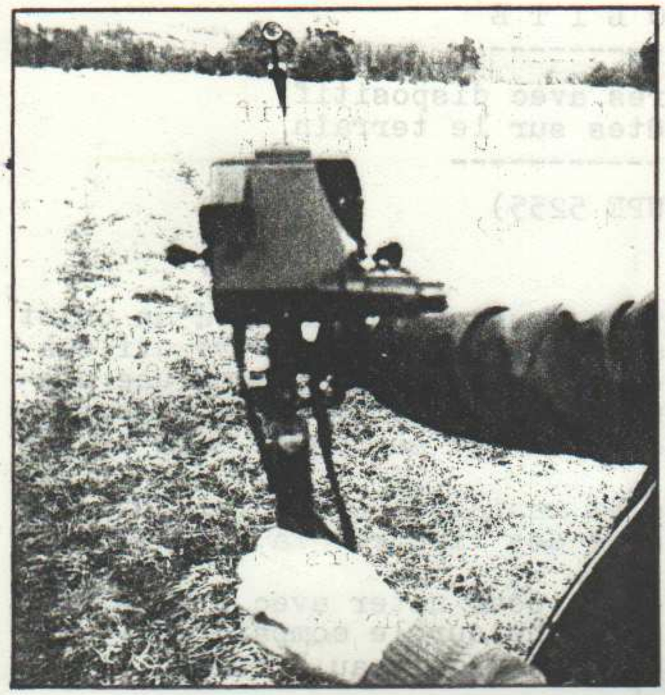
Cet appareil est réglé sur l'infini. Des essais me démontrèrent que je devais maintenir une distance de 0,80 à 1 mètre entre l'objectif photo et le viseur que j'avais monté sur la réglette.

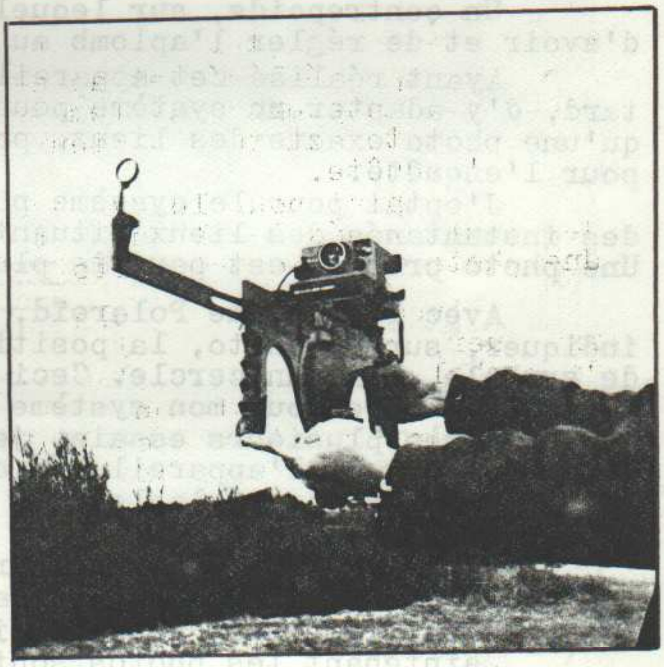
Maintenant les photos sont réalisables, et l'on représente facilement la position de l'objet (O) dans l'environnement où il évoluait. L'appareil peut être dès maintenant fonctionnel.

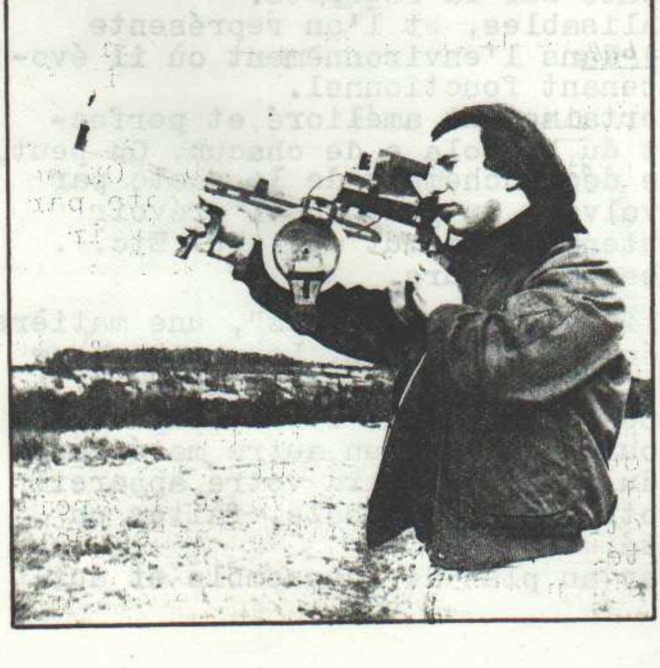
Bien sûr, il peut être très certainement amélioré et perfectionné, suivant les facultés et l'art du bricolage de chacun. On peut, par exemple, ajouter un dispositif de déclenchement de la photo par un système de gachette par crosse révolver. On peut aussi prévoir l'installation d'une boussole pour obtenir l'azimut du lieu. Etc... à la bonne volonté des lecteurs et des chercheurs.

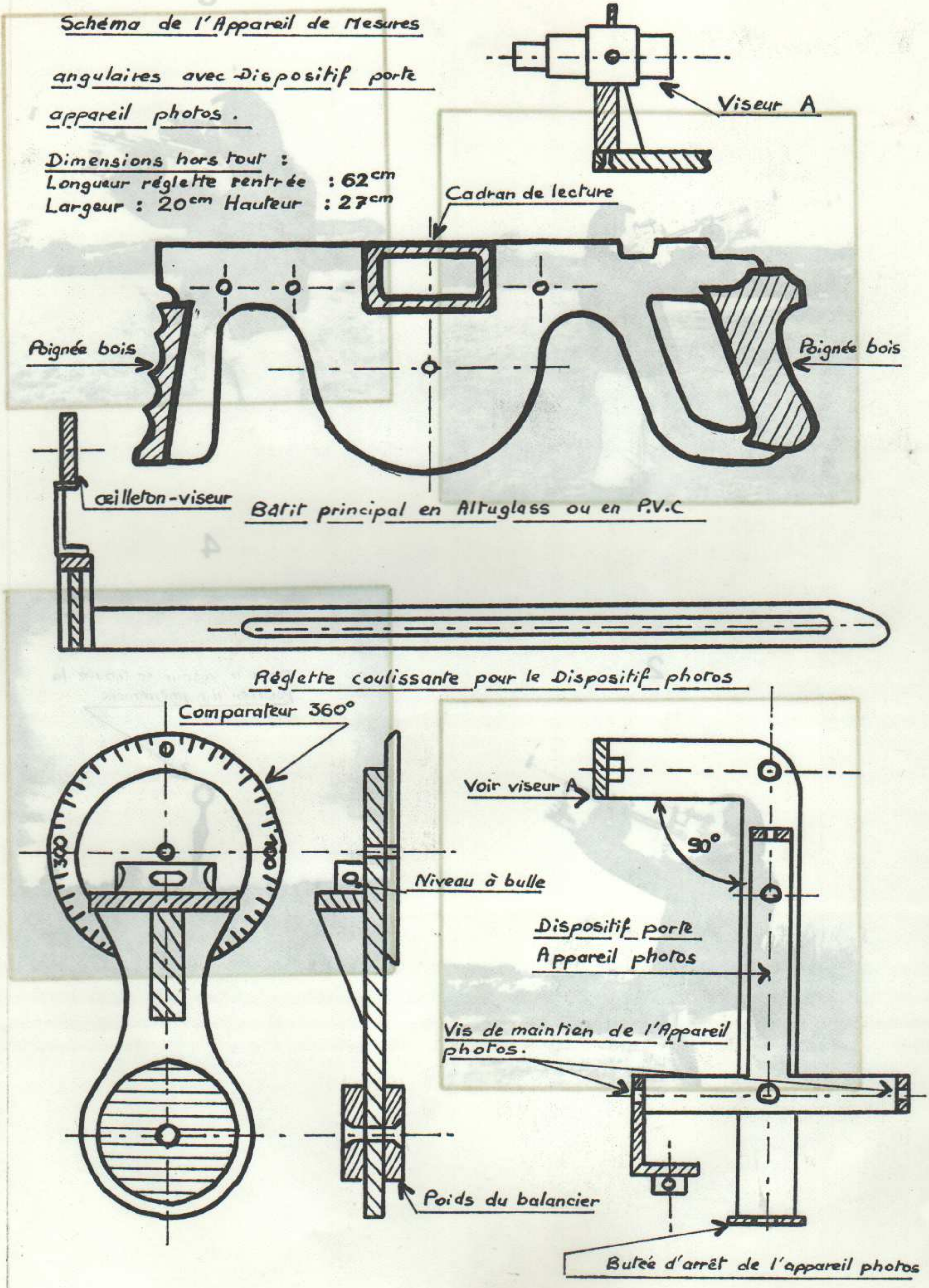
Pour la fabrication, j'ai utilisé de "l'Altuglass", une matière plastique assez dure. Les deux poignées sont en bois. Le comparateur 360°, vendu dans le commerce, est collé sur le corps de l'appareil à l'araldite. Le système qui porte l'appareil photo a été découpé dans de la tôle de 2m/m. Evidemment, on pourra trouver un autre matériau, mais il ne faudra pas perdre l'idée du poids que fera votre appareil une fois qu'il sera réalisé. Avant votre découpe finale, faites un petit essai afin de tester sa solidité.

Pour la fabrication, se référer au plan de l'ensemble et aux photos qui y sont jointes.








Schéma de l'Appareil de Mesures angulaires avec Dispositif porte appareil photos.
Dimensions hors tout :
Longueur réglette rentrée : 62 cm
Largeur : 20 cm Hauteur : 27 cm
Viseur A
Cadran de lecture
Poignée bois
Poignée bois
œilleton-viseur
Bâtit principal en Altuglass ou en P.V.C
Réglette coulissante pour le Dispositif photos
Comparateur 360°
0
300
100
Niveau à bulle
Poids du balancier
Voir viseur A
90°
Dispositif porte Appareil photos
Vis de maintien de l'Appareil photos.
Butée d'arrêt de l'appareil photos

1



3



2



4



/ Légendes /

Photo n° 1 : Avec l'aide du viseur, le témoin, depuis les lieux de l'observation, repère l'endroit de l'apparition du phénomène.
Un rapporteur de 360° permet de relever rapidement et avec précision la hauteur angulaire du phénomène sur l'horizon.

Photo n° 2 : Repérage de l'endroit de la disparition du phénomène et/ou de ses diverses évolutions sur l'horizon.

Photo n° 3 : Avec l'aide d'un Polaroïd et d'un déclencheur souple montés sur l'appareil de mesures angulaires, le témoin photographie l'endroit exact où se situait le phénomène.

Photo n° 4 : Résultat de la photo instantanée, dans le centre du viseur se situe la position exacte du phénomène observé.

§ §

L E S F I L T R E S

Christian DUCHEZ (GROUPE 5255)

Il existe des filtres pour les films Noir et Blanc et des filtres pour les films couleur.

/ Filtres pour le Noir et Blanc /

Il y a 3 sortes de filtres :
- filtres correcteurs
- filtres à contraste
- filtre polariseur

Filtres correcteurs

* le filtre jaune clair : il diminue l'action des radiations bleu-violet

* le filtre jaune-vert : il exerce la même action mais pour des vues de paysage où la verdure domine (il éclaircit les verts et assombrit les bleus)

* le filtre anti-ultraviolet : c'est un filtre correcteur qui absorbe la totalité des radiations ultra-violettes invisibles pour l'oeil mais sensibles pour le film.

Les filtres correcteurs pour le Noir et Blanc ne s'utilisent pas souvent car la sensibilité chromatique des films est proche de l'oeil.

Filtres à contraste

Ils servent à créer un contraste artificiel entre 2 éléments colorés d'un sujet que l'oeil distingue bien mais qui seraient traduits, sur l'image, par la même valeur de gris.

* le filtre rouge : il assombrit le bleu et le vert.

* le filtre vert : il assombrit le bleu et éclaircit le vert.

Filtre polariseur

Il permet d'atténuer ou de supprimer les reflets indésirables sur les objets brillants non métalliques.

/ Filtres pour les films couleur /

Il existe 5 familles de filtres :
. filtres de conversion (C)
. filtres correcteurs de lumière (CL)
. filtres compensateurs de couleurs (CC)
. filtre anti-ultraviolet (UV)
. filtres gris neutre (ND)

Température de couleur (TC) :

Le spectre solaire est partagé en 3 zones : violet-bleu, vert, rouge. Une lampe à incandescence émet plus de radiation rouge et moins de violet-bleu que le soleil. La répartition des diverses radiations peut être exprimée par la température de couleur : elle se mesure avec un thermocolorimètre et s'exprime en degrés Kelvin (ºK).

Source de lumière	Température de couleur (TC)
* lumière du soleil	entre 5600 et 8000 ºK
* flash électronique	5900 ºK
* lampe photo flood blanche	3400 ºK
* lampes domestiques	2600 à 3000 ºK

Types de film à utiliser :

- Type lumière du jour : film équilibré pour les sources de lumière dont la TC est comprise entre 5400 et 6000 ºK

- Type lumière artificielle "B" : film équilibré pour les sources de lumière dont la TC est exactement 3200 ºK

- Type lumière artificielle "A" : seul le film Kodachrome II est de ce type. Il est équilibré pour 3400 ºK

Filtres de conversion (C)

Ils permettent d'utiliser un film de type donné (lumière du jour, A ou B) avec un éclairage dont la température de couleur est normalisée pour la photo couleur.
C'est la série des Wratten (80 et 85).

Filtres correcteurs de lumière (CL)

Ils sont prévus pour ajuster avec précision la température de couleur de la lumière avec le type de film utilisé.
Il existe 2 séries de filtres :
. les filtres élevant la température de couleur : ils sont bleuâtres (série Wratten 82)
. les filtres abaissant la température de couleur : ils sont jaunâtres (série Wratten 81)

Série W 82 (bleuâtre) élève la TC		Série W 81 abaisse la TC	
Nº du filtre	ºK	Nº du filtre	ºK
82	+ 100	81	- 100
82 A	+ 200	81 A	- 200
82 B	+ 300	81 B	- 300
82 C	+ 400	81 C	- 400
		81 D	- 500
		81 EF	- 600

Filtres compensateurs de couleur (CC)

Ils permettent de corriger une dominante ou d'introduire une dominante volontairement.

Ils existent dans 6 teintes : jaune, magenta, cyan, violet-bleu, vert, rouge, et dans 6 densités différentes : 0.05, 0.10, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5.

Pour corriger une dominante, on ajoute un filtre CC de teinte complémentaire de la dominante à neutraliser.

Filtre anti-ultraviolet (UV)

L'ultra-violet apporte une dominante bleue. Le filtre UV supprime cette dominante. Il est inutile de l'employer en dehors de ce cas précis car il absorbe de la lumière.

Filtres gris neutre

Ils ne modifient pas les valeurs de gris ni les couleurs. Ils diminuent la quantité de lumière traversant l'objectif.

Quatre cas d'emploi :

- objectif ne comportant pas de diaphragme : cas des télescopes
- pour conserver volontairement une grande ouverture de diaphragme
- pour conserver un temps de pose assez long
- si le film utilisé dans l'appareil est trop rapide pour la luminosité du sujet

Précisions complémentaires de terminologie aérienne
(suite au cas radar optique de WASSY - Hte marne -
paru dans le N° 2 de la revue)

par René FAUDRIN et Roger THOME (enquêteurs)

=-=

RADAR

(Contraction de Radio Détection and Ranging :
Détection et Télémétrie par Radio)

Le principe :

- Envoyer dans un azimut et un site déterminés une onde électromagnétique de grande puissance
- Cette onde électromagnétique émise va se propager dans l'espace en ligne droite à une vitesse égale à celle de la lumière (300 000 Kms/sec.)
- Tout obstacle frappé par cette onde va renvoyer une onde de même nature due à la réflexion partielle de l'onde incidente sur l'objectif
- Une fraction de cette énergie réfléchie est reçue au sol : c'est l'écho (électromagnétique)

Le système radar :

Est un ensemble de quatre dispositifs :

- Un émetteur générateur d'impulsions
- Une antenne (ou Aérien) capable d'envoyer les ondes électromagnétiques dans l'espace et de recevoir l'écho électromagnétique
- Un récepteur capable d'exploiter l'écho reçu par l'antenne
- Un indicateur radar (ou scope) permettant de visualiser les renseignements obtenus (azimut, distance, altitude)

Les antennes :

- Sont ce qui est communément appelé RADAR, alors qu'elles n'en constituent qu'un dispositif particulier
- Elles sont du type panoramique (pour la partie qui nous préoccupe). Vitesse de rotation = 6 tours/minute

Quelques définitions particulières

L'écho

L'écho électromagnétique est donc la réflexion de l'onde électromagnétique sur un obstacle quelconque (aéronef, hélicoptère, ballon-sonde ou dirigeable, nuages, brouillard, inversion de température, couche ionisée de l'atmosphère, reliefs montagneux, etc.)

Le Plot :

Est une tache lumineuse sur l'écran radar (scope). En fait, il s'agit de la résultante d'un ensemble d'échos électromagnétiques du à la réflexion de l'onde sur un même obstacle

La piste :
Est le déplacement, à chaque tour d'antenne, d'un plot pour un même obstacle

Le mille marin (nautical mile) :
Est l'unité de mesure des distances employée dans l'aéronautique (comme dans la marine), soit : 1 852 mètres - Soit, pour le système radar : 1 nautique = 1 852 mètres

Le noeud (knot) :
Est la deuxième unité de mesure de la vitesse utilisée dans l'aéronautique. Elle est employée pour les vitesses supersoniques, mais elle l'est également, de plus en plus couramment, pour les aéronefs en vitesse sonique; elle est à ce moment-là donnée en point de Mach - C'est-à-dire, pour un avion se déplaçant à 600 kms/h : 0,6 M

MISE A JOUR CONCERNANT LES AVIONS
ACTUELLEMENT LES PLUS RAPIDES AU MONDE
(JUILLET 1981)

Roger THOME

Afin que le lecteur qui le souhaite puisse disposer d'une documentation plus précise, voici un tableau plus complet, remis à jour.

Cette mise à jour rectificative nous a en partie été communiquée par M. Jean GIRAUD du GROUPE 03100 de MONTLUCON, qui nous précise en particulier :

- que cette liste est presque complète... mais on ne sait pas tout ce qui se trame en U.R.S.S. ni quels sont les derniers prototypes secrets U.S.

- que les performances sont données à titre indicatif, la vitesse d'un avion variant en fonction de son altitude de vol et de la charge utile qu'il emporte, surtout si cette charge est extérieure. Ainsi, certains réservoirs supplémentaires font chuter les performances de 20%. Les appareils suivis du signe (º) ont leur performance mentionnée pour un vol à HAUTE ALTITUDE.

U.S. AIR FORCE

Reconnaissance

- Lookeed YF 12 A - SR 71 : 1er vol en Avril 1962
  Envergure : 16,35m
  Longueur : 32,70m
  Poids maximum : 77 tonnes
  Performances : Mach 3 à plus de 24000m pendant 1h30' - peut aller jusqu'à Mach 3,5
  Plafond : environ 28000m
  Utilisateurs : U.S.A.F. - N.A.S.A.

Chasseurs

- Northrop F 5 F Freedom Fighter : Mach 1,6 (1705 km/h)
- Mc Donnell F 4 Phantom : Mach 2,27 (2414 km/h)
- Mc Donnell Douglas YF 15 A Eagle : Mach 2,5 (2660 km/h) -(º)- a deux moteurs et deux dérives pour conserver une stabilité directionnelle à grande vitesse - peut monter à plus de 21000m et engager plusieurs objectifs ennemis simultanément
- General Dynamics YF 16 : Mach 1,95 (2090 km/h)
- Grumman F 14 Tomcat : Mach 2,34 (2517 km/h)
- Convair (General Dynamics) F 106 Delta Dart : Mach 2,31 (2455 km/h)
- Vought A 7 Corsair II : 1123 km/h à basse altitude

(Note : Il va de soi que la plupart de ces appareils sont en service dans des pays étrangers. Le Phantom F 4, par exemple, équipe plus de 20 armées)

Bombardiers et chasseurs-bombardiers

- North American Rockwell A 5 A Vigilante : Mach 2,1
- General Dynamics F 111 : Mach 2,5 (2310 km/h)
- Boeing B 52 Strato-Fortress : Vitesse maximum : environ 1014 km/h à plus de 7315m
  Plafond : 13720 à 16765m
  Autonomie avec carburant interne et charge maximum de bombes (C, D, E, F) 9878 km - (G) 13680 km - (H) 20150 km

Prototype

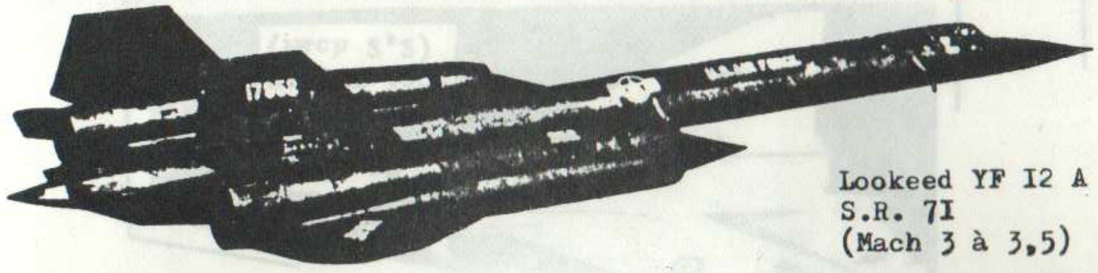
- Mc Donnell F 18 Hornet : cha sseur multi-rôles étudié pour l'U.S. Navy - Opérationnel en 1982, c'est un appareil capable de dépasser Mach 2

U.R.S.S.

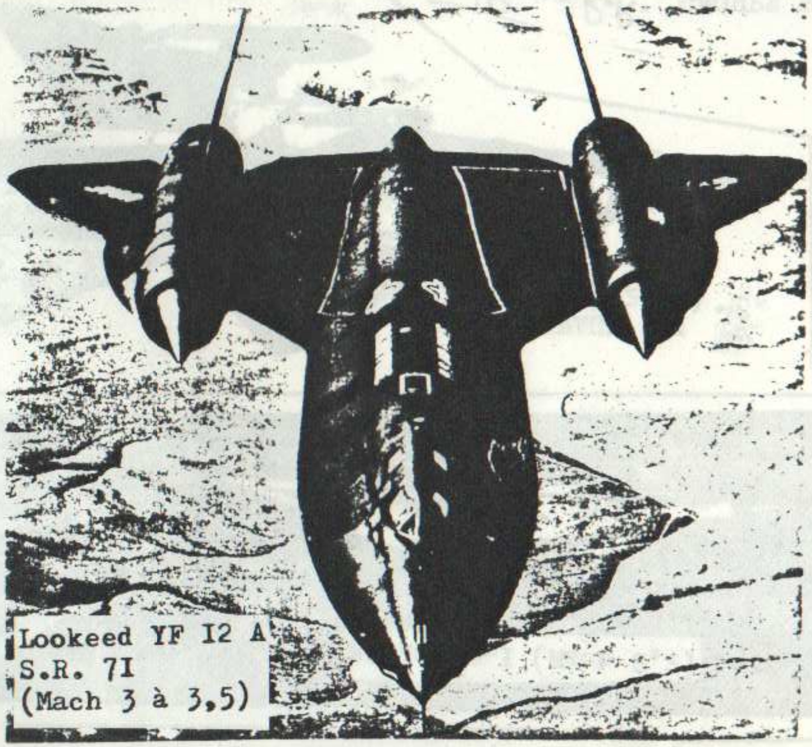
Chasseurs et chasseurs-bombardiers

- Mig 21 R et RF Fishbed H : Mach 2,1 (2070 km/h)
- Mig 23 Flogger : Mach 2,3 (2445 km/h) -(º)-
- Mig 25 R Foxbat B : équipé d'un radar, de 5 caméras permettant de prendre des photos à plus de 20000m d'altitude sur une profondeur de 70km, et d'un dispositif infra-rouge passif à balayage
- Mig 25 RE Foxbat D : avec un radar à antennes latérales, peut recueillir des informations sur une bande de 100km de part et d'autre de l'appareil

(Note : Ces deux avions - Mig 25 Foxbat - dont la rayon d'action est de près de 1200 km, ont la possibilité de voler jusqu'à Mach 3,2 (3380 km/h) et d'atteindre une altitude de 24000m, le tout en moins de 9 minutes)



Lookeed YF I2 A
S.R. 7I
(Mach 3 à 3,5)



Lookeed YF I2 A
S.R. 7I
(Mach 3 à 3,5)

F I5 "EAGLE"
(Mach 2,5)

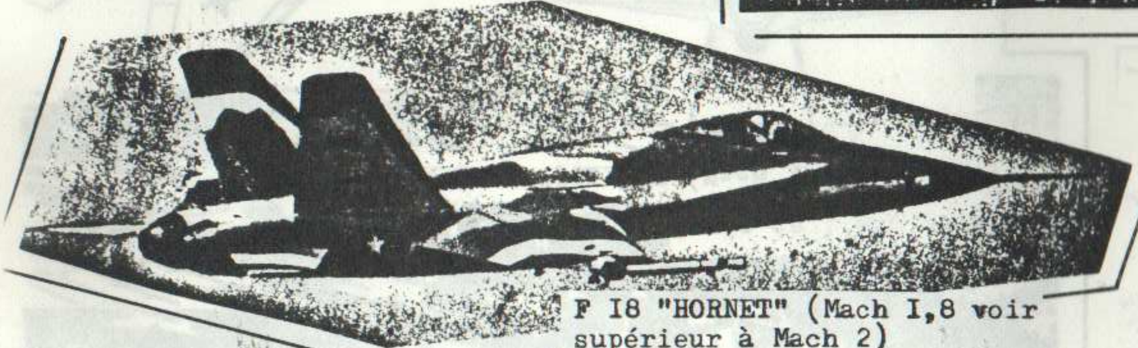




curieuse silhouette du
S.R 7I vu de face, phare
d'atterrissage allumé

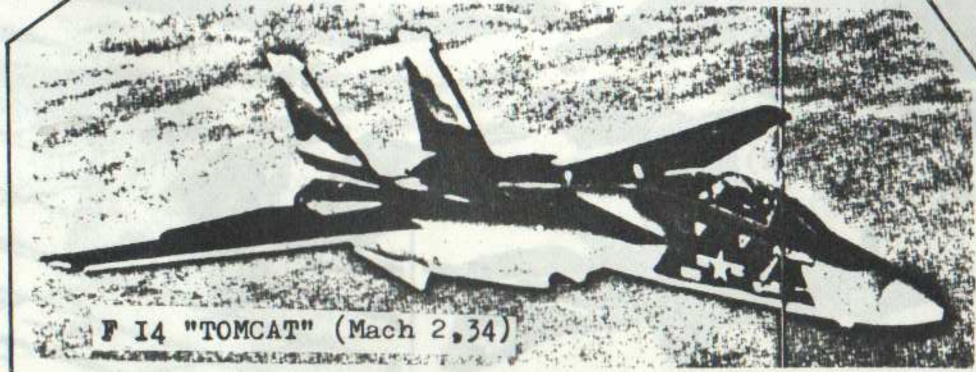


F I6 (Mach I,95)

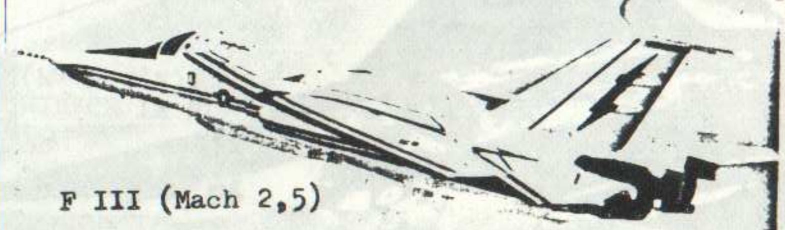


F I8 "HORNET" (Mach I,8 voir
supérieur à Mach 2)

US AIR FORCE



F I4 "TOMCAT" (Mach 2,34)



F III (Mach 2,5)

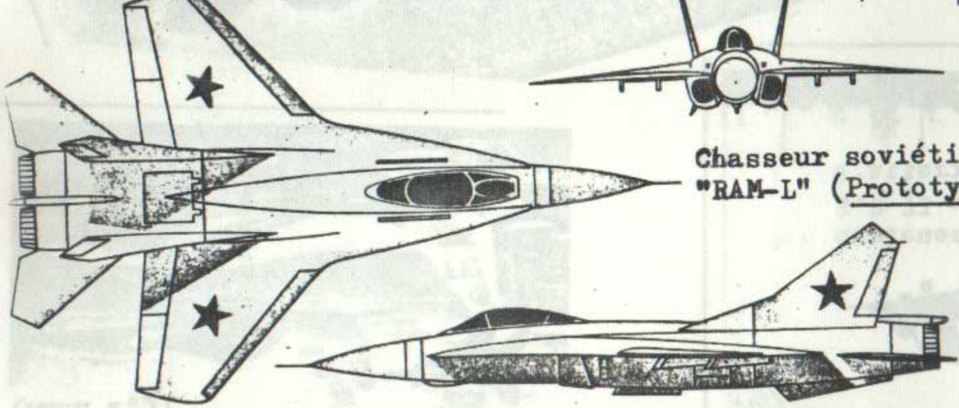


MIG 27 "FLOGGER"
(Mach I,2 à I,6)

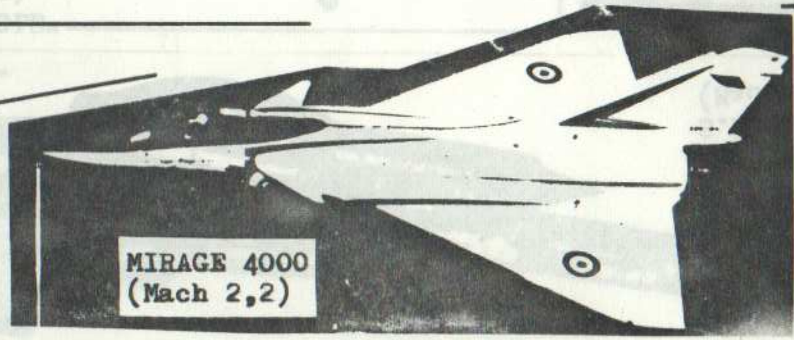


Armée de l'air soviétique

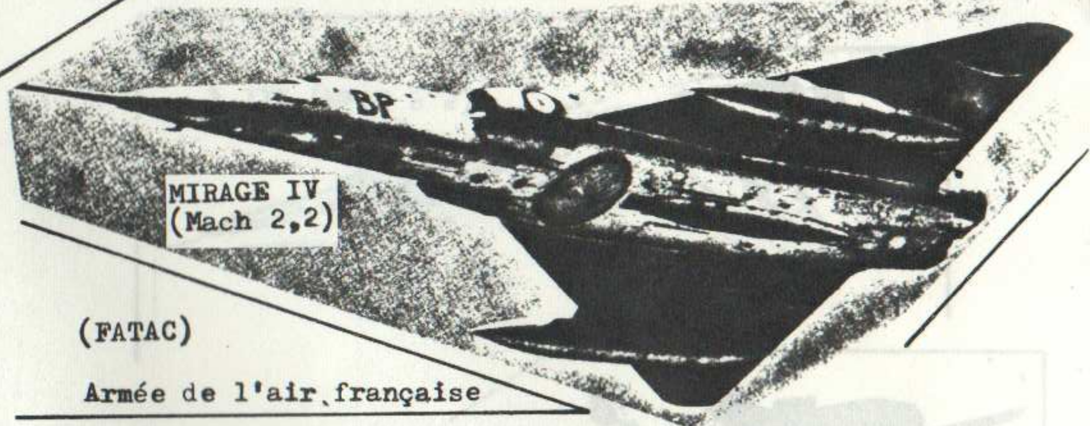
MIG 25 "FOXBAT" (Mach 3 à Mach 3,2)



Chasseur soviétique
"RAM-L" (Prototype)



MIRAGE 4000
(Mach 2,2)



MIRAGE IV
(Mach 2,2)

(FATAC)

Armée de l'air française



JAGUAR E et A
(Mach I,I à I,6)



MIRAGE F-I (Mach 2,2)



MIRAGE III
(Mach 2,I5)

Thome R.R. GROUPE 525

- Sukhoi SU 15 Flagon : Mach 2,5 (2450 km/h) -(º)-
- Sukhoi SU 19 Fencer : Mach 2,5 (2670 km/h) -(º)-

Bombardier

- Tupolev TU 26 Backfire : peut atteindre Mach 2,3 (2450 km/h) -(º)- en haute altitude - Autonomie de vol de 13000 kms

NOTES : Le Mig 15 soviétique et le SR 71 américain peuvent atteindre, à 25000m d'altitude, une vitesse plus de trois fois supérieure à celle du son (soit plus de 3600km/h).
Mais depuis Septembre 1976, suite à l'évènement survenu au Japon, le Mig 25 n'est plus considéré comme un appareil exceptionnel. La comparaison de son poids (36000 kg, armes et carburant compris) avec la poussée de ses moteurs (22000 kg, dispositif de post-combustion enclenché) a permis notamment de conclure avec certitude que le Mig 25 ne peut, en aucun cas, s'élever plus vite que les avions à grande puissance occidentaux.

Missiles de croisière (ETATS-UNIS)

Notons aussi, de la General Dynamics et de Boeing, les missiles de croisière Tomhawk qui affichent sensiblement les mêmes performances. Leurs caractéristiques sont identiques.
Longueur : 6,70m
Envergure : 3,70m
Poids : 1360 kg
Portée : 2500 km
Vitesse subsonique : 800 km/h, celle, en fait, d'un avion de ligne, d'où une certaine vulnérabilité dès qu'ils sont repérés

A leur bord, pas de pilote, mais un cerveau électronique aussi sophistiqué que miniaturisé, le Tercom. Le missile frappe sa cible à 10m près, au terme d'un vol autoguidé de 2500 kms. Volant à très basse altitude, il échappe pratiquement à toute surveillance radar. Son mini-ordinateur le guide grâce à l'analyse automatique par topographie altimétrique, et déjà, actuellement, par balayage télévisuel. Le Tomhawk emporte une charge thermonucléaire de 200 kilotonnes (20 fois Hiroshima).

OBSERVATION RAPPROCHEE A VITRY-LES-NOGENT (HAUTE-MARNE)
EN SEPTEMBRE OU OCTOBRE 1974

****

Enquête (GROUPE 5255) : MM. Lionel DANIZEL
Patrick KOENIG
Jean-Luc THIEBAUD
Mlle Christine ZWYGART

****

Date de l'observation : Septembre ou Octobre 1974 (Cette imprécision ne nous a pas permis de recenser les données qui complètent habituellement une enquête (météorologiques, astronomiques, etc.)

Heure : entre Minuit et 2h00' du matin

Lieux : VITRY-LES-NOGENT est une petite commune qui comptait, au recensement de 1975, 134 habitants. Cette commune est située à environ 3,5kms de NOGENT et à 27kms de CHAUMONT, sur les hauteurs qui s'élèvent entre la Traire et la Marne. Le territoire, qui est traversé, près de la Ferme de Mauvaignant, par la route départementale nº 1, a 783ha de superficie. Il est arrosé, du Sud au Nord, par un ruisseau qui grossit la Traire, et possède 188ha de bois.

La maison du témoin (qu'il n'habite plus maintenant) est située en hauteur, un peu à l'écart, et l'on y accède par une route assez abrupte qui bifurque 40m avant : elle laisse la place, vers la droite, à un chemin de terre, bordé d'arbres de part et d'autre, qui conduit, à travers bois, vers des champs où se rendent souvent les cultivateurs. Sur la gauche, elle s'achève très rapidement sur des clôtures.

Un château d'eau se dresse sur la bordure droite de la route, 140m environ avant d'arriver à la maison.

Celle-ci est donc située sur un terrain plat et herbeux, à la bifurcation des chemins. La fenêtre de la chambre d'où eut lieu l'observation donne sur la façade Ouest, c'est-à-dire en direction du chemin de terre qui s'enfonce dans les bois.

La maison est séparée de ce chemin par une bande de champ cultivé de 8m de large. Une haie d'arbres, de 4m d'épaisseur, sépare ce champ du chemin. A son extrêmité, légèrement à l'intérieur du champ et au niveau de l'endroit où prend naissance le chemin de terre, s'élève un calvaire d'environ 4m de hauteur. Selon la densité de la végétation et des arbustes qui le bordent, la largeur du chemin peut varier de 2,80m à 3,20m.

A noter : - au Nord-Ouest de VITRY, à environ 1,250km de la maison, on trouve le dolmen de la "Pierre Alot" (observation de 2 humanoïdes par un témoin au cours de l'été 1956)

- au Nord, à environ 1,375km, Tumulus et Nécropole du Chatelet

- au Sud, à environ 1,125km, dans le Bois du Champ Malot, vestiges de fortifications gauloises
- au Sud-Ouest, à environ 1,625km, dans le Bois de la Réserve, vestiges de fortifications gauloises et sources

Le témoin : M. Robert M..., 59 ans à l'époque des faits, employé technique maintenant en retraite. C'est un homme accueillant et sympathique que nous avons rencontré plusieurs fois et qui a toujours répondu à nos questions avec simplicité et gentillesse. Ses déclarations n'ont jamais varié et nous n'avons pu, jusqu'à présent, mettre sa sincérité en doute.

****

Les faits : On était en Septembre ou Octobre 1974. Il était Minuit, et M. M... était assis sur son lit, au premier étage de la maison, n'arrivant pas à trouver le sommeil. Le temps était doux ("un vrai temps de printemps" selon M. M...), la nuit relativement claire, et la fenêtre était ouverte.

M. M... : "A ce moment, j'ai vu deux phares qui arrivaient depuis le château d'eau (celui du pays) et j'ai pensé que c'était une voiture qui allait vite. Et tout d'un coup, je vois cet appareil là, qui était à 1m de haut. A mon idée, on aurait dit un bateau qui glissait sur l'eau sans moteur. Si vous voulez, cela faisait comme de l'eau. Pour l'appareil, il y avait une nappe de brouillard dessous lui et derrière lui.

Enq. : De la même couleur que le brouillard (blanchâtre)?

M. M... : Il était Minuit, je n'ai pas eu le temps de voir. Dans mon impression, c'était le bateau qui glissait sur l'eau. Je me suis pensé : qu'est-ce que c'est que cet engin là? Au départ, ce sont les faisceaux qui ont attiré mon attention. S'il n'y avait pas eu de lumière, automatiquement je n'aurais pas pu voir l'appareil ni "l'eau" ni rien du tout... Et ça ne faisait pas de bruit, c'était une chose anormale, puisqu'au départ je me suis pensé : voilà des phares qui arrivent d'une belle vitesse, vraiment vite, et pas de bruit, aucun bruit, rien."

La fenêtre de la chambre de M. M... se trouvait à environ 3,30m ou 3,50m de hauteur. Assis sur son lit, il pouvait voir en partie la haie ainsi que le calvaire.

L'objet, de forme allongée, ressemblait donc à un hors-bord glissant sur l'eau. La lumière qui attira tout d'abord l'attention du témoin était émise par deux phares puissants, ovales, situés à l'avant. Les faisceaux, de couleur jaunâtre, étaient nettement

délimités et s'écartaient l'un de l'autre, semblant ne pas se toucher et laisser un "vide" entre eux. Eux-mêmes formaient un V et n'étaient pas tronqués. Ils étaient obliques et donnaient un peu en l'air, éclairant la maison et la haie.

L'objet, de couleur grise, pouvait mesurer 2,50m de long sur 2m de large environ. L'arrière était arrondi, l'avant se terminait en pointe. Son corps était bombé, mais M. M... ne le vit pas "en épaisseur".

Juste derrière les phares, M. M... aperçut deux coupoles également bombées :

M. M... : "Pour les deux coupoles, ayant fait mon service à Belfort dans le service des chenillettes, j'ai pu faire la comparaison avec cet objet".

Il ne vit personne à l'intérieur de ces coupoles. Elles étaient opaques et non éclairées. Il évalua leur diamètre entre 35 et 45cm environ, c'est-à-dire suffisantes pour une tête d'homme normal.

L'objet suivait une trajectoire horizontale vers le Sud, à 1m ou, au plus, 1,50m au-dessus du sol. Il passa à côté du calvaire et longea la haie, entre la maison et celle-ci. Le temps que le témoin se précipite à sa fenêtre, il avait disparu. Sa vitesse était extrêmement rapide, et M. M... estime qu'entre le moment où il avait vu les lumières et celui où il avait vu l'objet au niveau de la maison, pas plus de 3 secondes s'étaient écoulées.

Le château d'eau étant situé à 140m de la maison, si l'on considère, comme le pense M. M..., que la lumière pouvait en effet être aperçue à partir de là, les phares de l'objet étant puissants, cela nous donne une vitesse minimum comprise entre 165 et 170 km/h. Nous avons essayé, par comparaison, avec une voiture dont les phares portent à environ 150m, et cela s'est révélé tout à fait possible.

Pour M. M..., cette observation avait vraiment quelquechose d'anormal, et il était d'autant plus méfiant qu'à l'époque il y avait des attaques de personnes âgées.

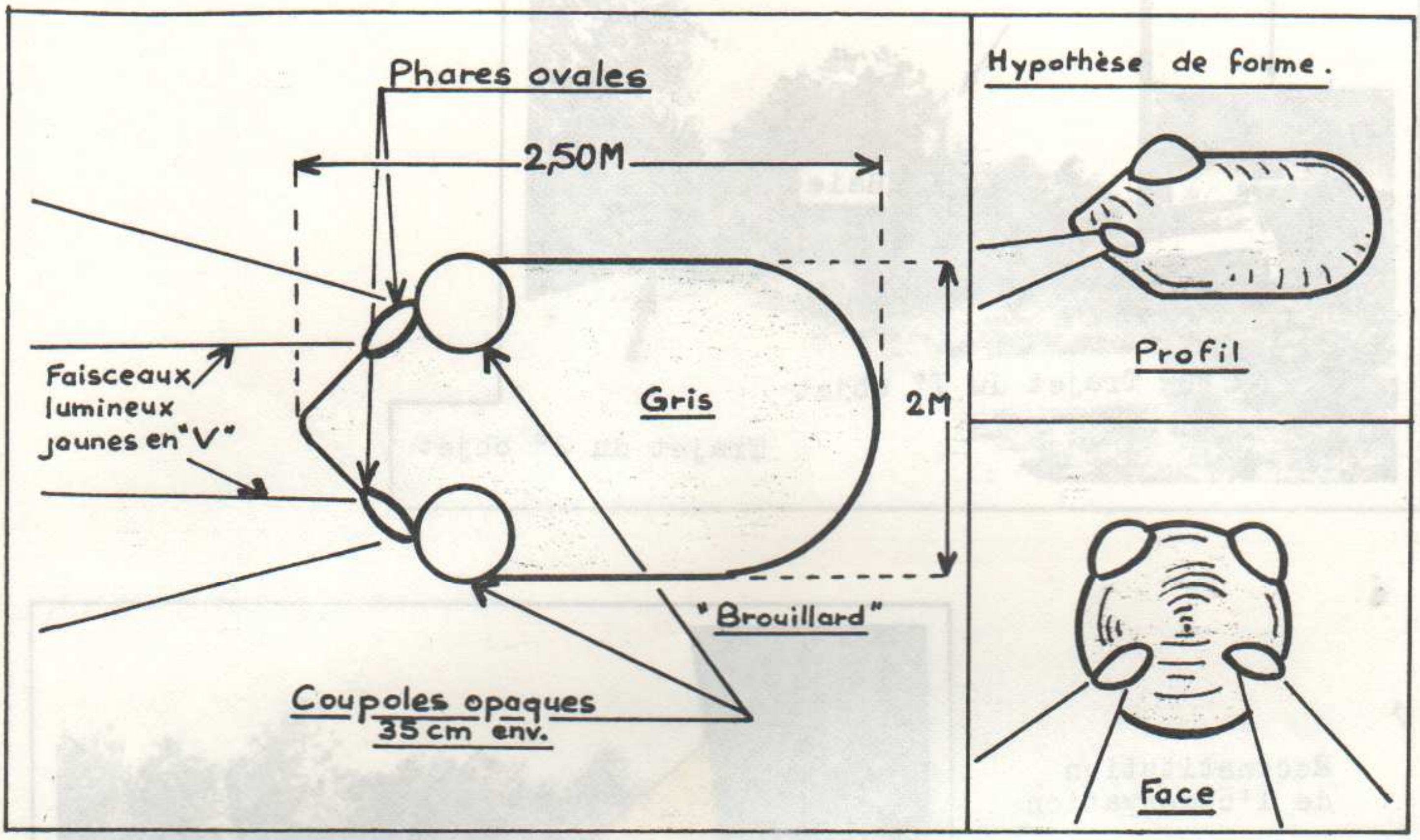
M. M... : "C'était vraiment anormal, et j'étais méfiant là-haut. Ce que je fais : je prends mon fusil et je mets un coup de 21 grains et un coup de 12 grains. Et je me suis dit : si tu repasses encore une fois, tu vas voir ! Parceque je me suis pensé que s'il repasse encore une fois et qu'il tape dans la maison, on ne me retrouvera plus".

Son fusil chargé, M. M... se recoucha donc, mais ne s'endormit pas.

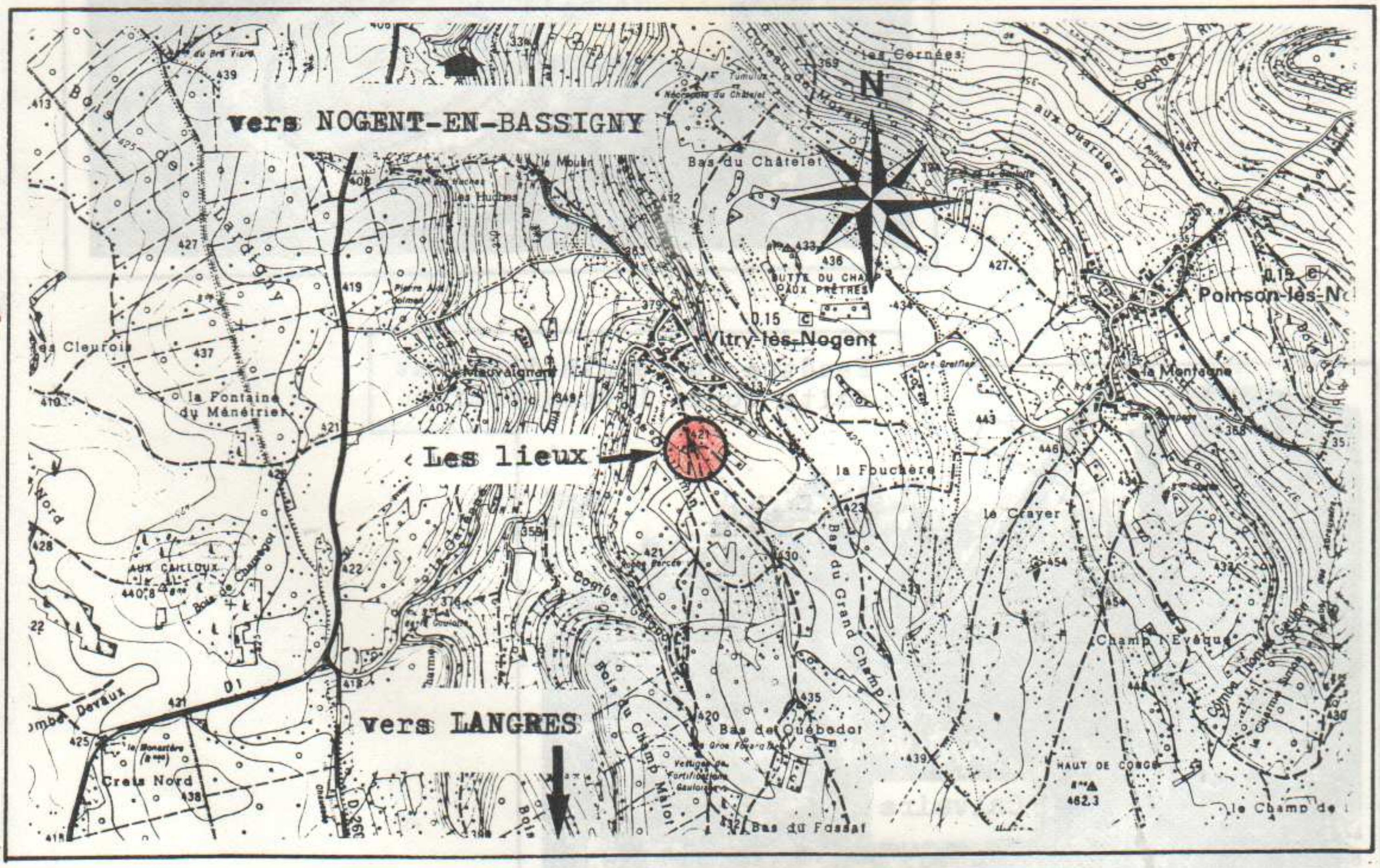
Il était 2h00' du matin lorsque, brusquement, des phares puissants éclairèrent à nouveau le paysage, venant toujours de la direction du château d'eau.

M. M..., sautant de son lit, vit alors à nouveau le même objet (ou un autre tout à fait identique), toujours silencieux et aussi rapide, mais qui, cette fois, semblait vouloir emprunter le chemin derrière la haie.

Croquis de l'objet d'après le témoin

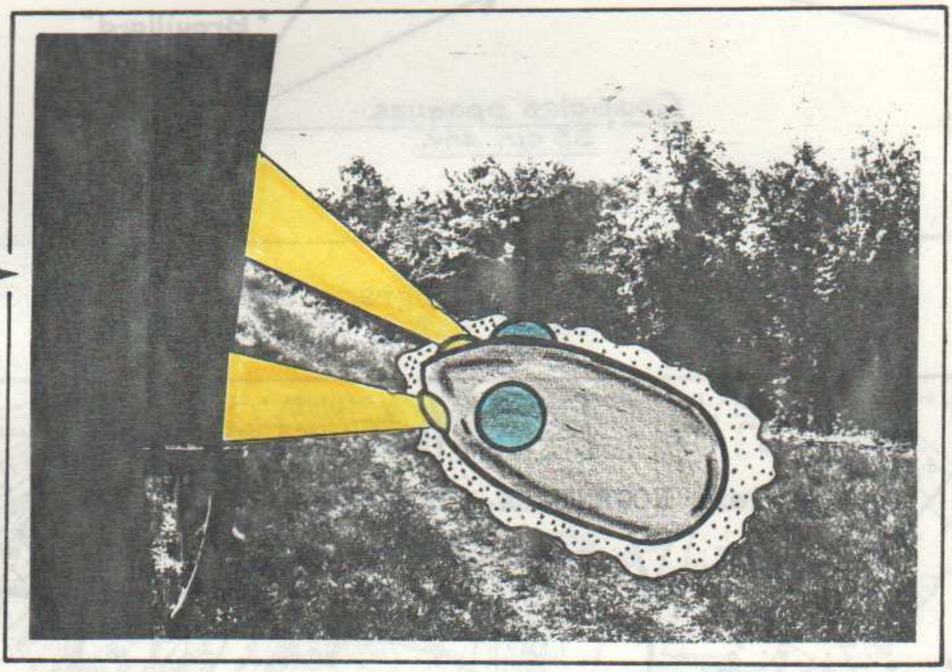


Extrait de la carte topographique au I/ 25.000° (4 cm = I km.)
3I-39 / EST. NOGENT EST. (Haute-Marne)





Reconstitution de l'observation





A la limite de ce chemin, se dresse la dernière maison du pays qui borde la route. Cette maison est ceinte d'une clôture d'environ 1m de hauteur. L'objet était à peu près à cette hauteur.

M. M...: "Et là, il est monté en arrivant devant la maison de Mme B..: Et j'ai sauté sur mon fusil, et cours après, il n'y avait plus rien !"

M. M... avait cependant eu le temps de voir l'objet s'engager sur le chemin de terre tout en s'élevant obliquement dans le ciel à très grande vitesse, toujours en direction du Sud (vers LANGRES).

Ce qui frappa M. M..., ce fut le fait que cet objet ne semblait absolument pas gêné par les arbres ou le feuillage. Il ne semblait provoquer aucun déplacement d'air et la végétation ne remuait pas à son passage pourtant très proche.

M. M...: "Je n'ai pas vu que ça bougeait, parceque je me suis demandé comment il avait pu faire sans attraper les arbres dans le chemin. Les feuilles n'ont pas bougé à son passage".

M. M... pense que l'objet observé la deuxième fois était le même que celui de la 1ère observation.

Le lendemain, bien que craignant d'être pris pour un fou, il parla de son observation au Bureau des Méthodes, aux Forges de Courcelles où il travaillait comme chef magasinier, et fit un croquis de l'objet. Mais il ne fit aucune déposition à la Gendarmerie.

Ses collègues en parlèrent quelques jours, et selon lui, une observation se serait produite 15 jours ou 3 semaines plus tard, mais nous n'avons encore pu vérifier ces faits.

****

Remarques : M. M... ne ressentit aucun effet physique pendant ou après ses observations successives.

M. M...: "Pour mon chien, qui est un vrai lion, il n'a rien dit".
(Il s'agit d'un chien de chasse, de race épagneul)

Par ailleurs, aucun appareil électrique ne fonctionnait dans le moment des observations (radio ou autre).

M. M... examina lui-même les lieux dans les jours qui suivirent, mais ne releva aucune trace au sol ou sur la végétation. L'enquête, effectuée quelques années plus tard, ne permit pas non plus de noter d'anomalies.

M. M..., chasseur, ne s'était auparavant jamais intéressé au phénomène O.V.N.I. qui le laissait plutôt indifférent et sceptique.

Différents aspects du phénomène (pas de déplacement d'air apparent, silence absolu, vitesse élevée malgré les obstacles) peuvent être considérés comme des indices sérieux indiquant qu'il ne s'agissait probablement pas d'un appareil ou d'un véhicule conventionnel (voiture ou hélicoptère par exemple). Nous n'avons pu, à ce jour, trouver d'explication à ce phénomène.

/SYMBOLOGIE/

POUR UNE REPRESENTATION COMMUNE SUR CARTE DU PHENOMENE O.V.N.I.

Michel SORGUES et C.N.E.G.U.

Nous vous avions présenté cette symbologie dans notre premier numéro, mais de façon incomplète. En outre, elle a, depuis, été modifiée et améliorée, notamment lors de la réunion du C.N.E.G.U., au Luxembourg, en Septembre 1980.

La voici donc, telle qu'elle a été adoptée puis diffusée dans le bulletin N°3 du CERCLE VOSGIEN LUMIERES DANS LA NUIT : "La ligne bleue survolée ?".

==================

Cette symbologie a fait l'objet d'une première diffusion aux groupes membres du C.E.C.R.U. en Février 1978 puis d'une deuxième, améliorée, dans "Vaucluse Ufologie" N°13 et "Les chroniques de la C.L.E.U." N°8. Elle a pour but de proposer une représentation du phénomène O.V.N.I. commune à tous. Après l'expérience de critiques de quelques-uns et les travaux du C.N.E.G.U., la voici à nouveau modifiée et améliorée.

Elle répond maintenant à quatre critères :

1 - Représenter l'observation alléguée, sans déformer l'idée du phénomène observé par une interprétation quelconque de forme, de dimension, ou de couleur

2 - Les cartes ne doivent pas être saturées par les symboles ou par un usage abusif des symboles

3 - Les symboles employés doivent pouvoir être utilisés par quiconque avec facilité

4 - Les cas d'observation qui vont être représentés seront ceux que l'enquête aura écarté des méprises et des doutes

TABLE DES SYMBOLES

En fonction de ces quatre critères, les symboles choisis sont d'emploi simple et peuvent être composés entre eux. Ils se définissent en quatre catégories :

1 - Classification de l'observation et situation

2 - Evolution du phénomène

3 - Importance du phénomène

4 - Présence d'entité et contact

I - Classification de l'observation et situation

1 - Il apparaît nécessaire, d'abord, de représenter le point d'observation ou de survol du phénomène. Ce point sera choisi en fonction de l'évolution du phénomène et non de la position du témoin; il sera représenté par un cercle : ○

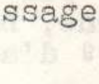
2 - Selon la classification ou le caractère de l'observation, ce cercle sera vide, semi-plein, ou plein, suivant :

a - un passage en altitude : ○

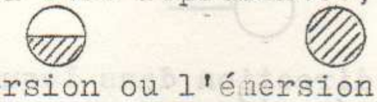
b - un survol à très basse altitude (en dessous de 50 mètres) ou à proximité immédiate du sol, sans qu'il y ait atterrissage :



c - un atterrissage :



A ce propos, les traces laissées lors d'un passage à proximité du sol, sans atterrissage, ne sont pas la preuve d'un atterrissage. Cependant, l'incertitude du survol proche du sol ou de l'atterrissage pourra être représentée, selon le cas :



d - l'immersion ou l'émersion d'une étendue d'eau :



3 - Des effets sont parfois constatés : physiques, physiologiques, ou psychiques, sur l'environnement humain, animal, végétal, ou minéral. Selon qu'elle sera classée en altitude, proche du sol, ou atterrissage, l'observation sera représentée par l'un des symboles précédemment donnés, dans un cercle concentrique :



4 - Il semble qu'il puisse (ou pourrait) y avoir détection du phénomène, soit par des détecteurs divers, soit par radar, et qui soit corrélée à une observation visuelle. Il apparaît donc nécessaire de représenter ce genre de cas d'observation. Il pourrait l'être par un triangle pointe en haut :



a - ces détections pourraient être liées à une observation en altitude, proche du sol, ou d'atterrissage. On utilisera, avec le triangle, la même classification qu'avec le cercle, c'est-à-dire :

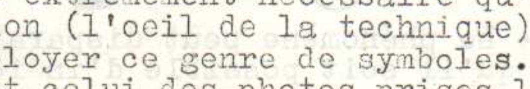


b - le même principe des cercles concentriques sera utilisé pour symboliser des effets secondaires ou des perturbations électro-magnétiques :



Notes : Cette catégorie de symboles (4a et 4b) représente un critère technique et définit un niveau supérieur à l'observation. Il est cependant extrêmement nécessaire qu'il y ait corrélation entre une détection (l'oeil de la technique) et une observation visuelle pour employer ce genre de symboles.
Un autre point est celui des photos prises lors d'observations. Ce n'est pas un fait du phénomène lui-même mais du témoin; cela ne sera donc que mentionné dans l'énoncé du cas et non représenté sur la carte.

5 - Les travaux du C.N.E.G.U. ont fait apparaître le besoin de représenter la certitude du site survolé, cela sera donc représenté par un pointage intérieur du symbole si les lieux sont connus avec précision, plus ou moins 500 mètres. C'est-à-dire :

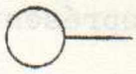


Les sites d'atterrissage étant connus avec beaucoup plus de précision, leur symbole n'est pas modifié.

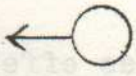
II - Evolution du phénomène

1 - La provenance du phénomène et sa direction prise après le survol d'un site sont indicatrices de l'évolution du phénomène. Cet aspect sera donc représenté par des vecteurs accrochés au symbole de la classification du phénomène, non fléchés ou fléchés. Ces vecteurs seront orientés selon 360º d'angle, en prenant pour référence le Nord ou 360º.

a - la direction de laquelle provient le phénomène sera représentée par un vecteur non fléché (orienté à l'Est ou 90º, dans cet exemple) :



b - la direction dans laquelle se sera enfui le phénomène observé sera représentée par un vecteur fléché (orienté à l'Ouest ou 270º, dans cet exemple) :



c - si le phénomène repart dans la direction de laquelle il venait, le vecteur sera bi-fléché :



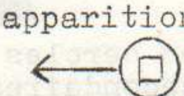
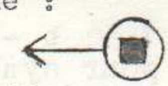
d - le symbole sera sans vecteur de l'une ou de l'autre, s'il y a méconnaissance ou incertitude de la provenance ou de la direction, ou des deux :



Note : Les vecteurs ne doivent pas être trop longs, afin de ne pas amener l'interprétation d'une direction prise longuement.

2 - Le phénomène peut être apparu sur place ou peut ensuite disparaître sur place. Il sera alors représenté, selon les trois cas :

a - apparition sur place, certaine :

  ou  au sol

b - disparition sur place, certaine

  ou  au sol

c - apparition et disparition sur place, certaines :

  ou  au sol

3 - Le phénomène peut disparaître en s'élevant verticalement, sans qu'il soit possible d'indiquer une direction dans laquelle il aura pu se diriger ensuite. Il sera représenté par un cercle croisé à l'intérieur :

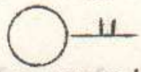
  ou  depuis le sol

III - Importance du phénomène

1 - La force, ou l'importance, du phénomène observé, est une indication secondaire qu'il semble nécessaire de représenter. Elle le sera sur le vecteur de provenance par :

a - un trait vertical pour un objet, et par unité, jusqu'à quatre objets; mais afin de ne pas surcharger le pointage,

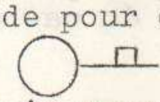
le nombre d'objets observés ne sera indiqué qu'à partir de deux :



b - un triangle pour cinq objets, et par cinq objets observés :



c - un carré vide pour dix objets, et par dix objets :



d - un carré plein pour cinquante objets :



2 - Le phénomène peut se diviser après le passage du point survolé. Il sera donc nécessaire de représenter son importance dans chaque direction prise :



3 - S'il n'y a pas d'indication de provenance, l'importance du phénomène sera indiquée sur le symbole selon le principe des exemples suivants :



IV - <u>Présence d'entité et contact</u>

Quant à l'observation d'un ou plusieurs occupants lors d'un atterrissage, elle sera indiquée par une lettre accolée au symbole, sans importance du nombre.

1 - Elle sera indiquée par la lettre K, symbolisant le corps, la tête et les membres d'une forme humaine :



2 - Elle sera indiquée par la lettre V, symbolisant une forme quelconque ou indéfinie et sa provenance du ciel :

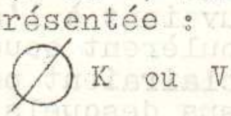


3 - Dans un souci exhaustif de cette symbologie, le contact au sol sera représenté par un cercle plein dans un cercle concentrique souligné d'un trait, suivi du caractère symbolisant la forme des entités :

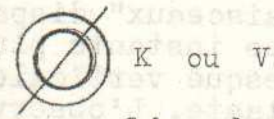


4 - L'observation d'entité (K ou V) sans observation d'engin, avec certitude du cas, sera représentée :

a - sans contact :



b - avec contact :



L'on m'a fait remarquer que l'on devrait représenter sur carte les cas d'apparitions mariales (ou de la BVM) ou de "dame" blanche. S'agit-il de lier ces apparitions au phénomène O.V.N.I. ? Un large tour de table, lors de la 8ème session du C.N.E.G.U. au Luxembourg, fit apparaître une importante majorité d'opinion en ce sens. Il fut en réponse proposé d'employer les symboles 4a et 4b liés au caractère K afin de représenter ce sujet.

Remarque : On m'a demandé de représenter également les cas d'enlèvement avec cette symbologie. Il s'agit là, à mon avis, d'un type de contact parmi tant d'autres. Cette symbologie ne devant pas être saturée ou trop chargée, je suggère aux utilisateurs de préciser l'enlèvement dans l'énoncé du cas accompagnant la carte sur laquelle il sera représenté.

Notes importantes

Ces symboles ont pour base la symbologie utilisée par la météorologie dans le pointage de cartes afin de représenter les différents phénomènes météo observés ou mesurés. C'est donc un système qui a fait ses preuves. Il convient surtout de ne pas exagérément grossir le dessin du pointage symbologique et de respecter des proportions très faibles. Il est aussi fortement déconseillé d'employer une couleur quelconque, hormis le blanc et le noir, afin d'éviter certaines confusions lors de reproductions photocopiées.

Je ne pense pas qu'il faille alourdir cette symbologie en inventant d'autres symboles, malgré la diversité du phénomène. Il y aura bien entendu des cas particuliers, mais il suffira alors de composer les symboles existants entre eux en respectant la logique de cette symbologie, afin qu'elle reste accessible et compréhensible de tous et de quiconque.

=+=

[Observations connues en HAUTE-MARNE pour l'année 1980]

Cas n° 1 : F /99/ 52 80 02 06 (01)

Le Mercredi 6 Février 1980, vers 19h15' locales (18h15'TU), M. Maurice C..., 59 ans, qui se trouvait à NOGENT-LE-BAS, remarqua, dans la direction de LOUVIERES, à l'Ouest du pays, une forme allongée ovoïde évoquant un oeuf ou un ballon de rugby. Cet objet était de couleur jaune pâle et ses contours étaient assez nets. Il était stationnaire, en position horizontale, et semblait effectuer un doux mouvement de balancement. Deux "faisceaux" rouge vif, obliques, minces et un peu élargis aux extrémités, se trouvaient à l'arrière de l'objet. D'abord fixes, ils se déroulèrent sous l'objet et s'allongèrent rapidement. Ils n'éclairaient pas les arbres de la Forêt de Marsois au-dessus desquels se tenait le phénomène. Puis ces "faisceaux" disparurent par extinction brutale et, quelques instants plus tard, l'O.V.N.I. effectua une ascension presque verticale et disparut à la vitesse d'une étoile filante. L'observation dura environ 4 à 6 secondes pendant lesquelles aucun bruit ne fut perçu. Aucun effet physique ne fut remarqué sur le témoin ou sur l'environnement. L'enquête est toujours en cours et aucune explication n'a pu être donnée jusqu'à présent sur ce phénomène.
(Source : GROUPE 5255)

Cas n° 2 : F /99/ 52 80 08 02 (01)

Le Samedi 2 Août 1980, à 23h30' locales (21h30'TU), M. Joël S..., alors qu'il se promenait du côté de la

digue du Clos Mortier à SAINT-DIZIER, observa, venant du Nord, une sphère rouge, lumineuse, bien nette, qui arrivait rapidement dans sa direction. Elle passa au zénith du lieu pour finalement disparaître sur l'horizon Sud dans le ciel constellé d'étoiles. Le phénomène était totalement silencieux et semblait évoluer à 1000 mètres d'altitude, selon les dires du témoin oculaire qui en prit 5 clichés avec un appareil ISO PAK AGFA. Après analyse photographique, il résulta que le film couleur, trop peu sensible, n'avait pas été impressionné par le phénomène. La visibilité, lors des faits, était de 15 kms. Aucun lancement de ballon-sonde n'est effectué le Samedi par la station locale. Le terrain de la Base Aérienne de SAINT-DIZIER était fermé, aucune activité aérienne n'avait lieu à ces date et heure. De même pour l'Aéro-Club bragard de SAINT-DIZIER ROBINSON : aucun vol d'appareil durant cette période.
L'enquête a été faite et cette observation n'a pu être expliquée.
(Source : GROUPE 5255)

Cas nº 3 : F /99/ 52 80 08 15 (01)

Le Vendredi 15 Août 1980, à 21h15' locales (19h15'TU), M. S..., 20 ans, se trouvait dehors, près de chez lui, dans le village de SONCOURT. Le ciel était dégagé, et il aperçut alors un phénomène étrange se présentant sous la forme d'une sphère lumineuse de couleur vert émeraude aux contours nettement découpés. Sa taille apparente, à bout de bras, fut estimée à 1 fois ou 1 fois 1/2 celle de la pleine lune au zénith. L'objet se déplaçait rapidement sur une trajectoire horizontale, à la vitesse d'un avion à réaction mais sans aucun bruit. Très intrigué, le témoin courut alors chercher un parent proche, son cousin, M. V..., 17 ans. Tous deux eurent juste le temps de voir la sphère verte disparaître en direction de FRONCLES. L'observation dura quelques deux minutes au maximum. Aucun effet physique ne fut ressenti par les deux témoins, qui ne remarquèrent par ailleurs aucun feu de position, comme en ont les avions, sur cette sphère.
L'enquête est en cours et cette observation n'a pas trouvé d'explication.
(Source : GROUPE 5255)

Cas nº 4 : F /99/ 52 80 10 11 (01)

Le Samedi 11 Octobre 1980, à 18h30' locales (17h30'TU), M. Bruno C..., qui se trouvait devant son domicile, à BETTANCOURT-LA-FERREE, regarda fortuitement dans la direction d'ANCERVILLE (Meuse). Le ciel était étoilé, avec une légère brume locale; le vent soufflait de l'Est. M. C... vit alors une forme arrondie, de couleur rouge vif, lumineuse, ceinturée d'une mince couronne blanche, et suivie d'une sorte de queue rouge. L'ensemble évoluait à peu près à 500 mètres d'altitude, selon le témoin, et se déplaçait horizontalement à une vitesse comparable à celle d'un appareil militaire MIRAGE III. L'observation dura au total quelques secondes. Le terrain de la Base Aérienne 113 était fermé, aucune activité n'eut lieu durant le week-end. En ce qui concerne l'Aéro-Club bragard, aucun vol de nuit ne fut effectué, les appareils

appartenant à cet aérodrome ne volant que du lever au coucher du soleil.
L'enquête est en cours et cette observation n'a pu être jusqu'à présent expliquée.
(Source : GROUPE 5255)

Cas nº 5 : F /99/ 52 80 10 27 (01)

NOTE : Phénomènes évoluant en HAUTE-MARNE et en MEUSE - Témoins demeurant dans ces deux départements.
Le Lundi 27 Octobre 1980, de 18h00' à 21h00' locales (17h00' à 20h00'TU), de nombreux témoins dignes de foi observèrent les évolutions de "boules" oranges lumineuses sur la région limitrophe à la HAUTE-MARNE et à la MEUSE. Tout d'abord, à ANCERVILLE-GUE (Meuse), à 18h10' locales (17h10'TU), alors qu'ils se promenaient dans les champs bordant la voie ferrée et le canal de la Marne à la Saône, M. et Mme T... et leur jeune fils, accompagnés du frère de M. T..., remarquèrent fortuitement, vers le Nord-Est, un véritable ballet aérien de "boules" lumineuses oranges, ceinturées d'un halo plus clair. Dans le même temps, des avions de chasse et d'appui tactique JAGUAR de la Base Aérienne 113 de SAINT-DIZIER rentraient sur leur base, effectuant des manoeuvres d'approche sur la région et dans le couloir aérien. L'un des témoins prit 4 photos Noir et Blanc avec un REFLEX 24x36 équipé d'un téléobjectif de 300mm. Les "boules" évoluaient au-dessus du lieu-dit "La Côte aux vaches" et furent également observées avec des jumelles 12x50 PENTAX, ce qui permit aux témoins de distinguer une petite traînée grisâtre sous les sphéroïdes. Le phénomène évoluait entre 12 et 15º sur l'horizon Nord-Est et diminuait d'intensité lumineuse ou au contraire triplait celle-ci, selon la position des JAGUAR en approche. Lors de l'extinction de l'une des boules, M. T... vit nettement une forme allongée noire, entourée d'une brume grise, alors que les appareils de la 7ème Escadre de Chasse de la B.A.113 de SAINT-DIZIER (Haute-Marne) volaient en "black-out" vers ANCERVILLE (Meuse). Ces "boules" s'allumaient, s'éteignaient, descendaient et remontaient plusieurs fois, stationnaient un certain temps... Au même moment, elles furent vues par les pilotes des JAGUAR en phase d'approche d'atterrissage. A SAINT-DIZIER, à la tour de contrôle de la B.A.113 (vigie), un capitaine chef de quart et ses hommes en service pour les vols de nuit remarquèrent les dites "boules" oranges vers le Nord-Est. Ils scrutèrent le phénomène aux jumelles et discernèrent, eux aussi, une légère traînée grisâtre sous les boules. A la salle de contrôle radar (approche), on détecta les vols des JAGUAR mais absolument pas le phénomène, sur les scopes radar. La vigie, elle, continuait à l'observer, aussi bien aux jumelles qu'à l'oeil nu. Un capitaine en vol sur JAGUAR le vit aussi et il fera plus tard une déposition aux autorités compétentes, sur la Base. Sur une piste de cette Base, un sergent pilote qui s'équipait à bord d'un JAGUAR en vue d'un vol de nuit, observa lui aussi le phénomène insolite depuis l'endroit où il se trouvait. A PONT-VARIN, près de WASSY (Haute-Marne), un adjudant-chef de la Base était en train de fermer ses volets lorsque, soudain, il vit une série de trois "boules" oranges, alignées en position horizontale.

Il eut le temps d'appeler sa famille et ils purent ainsi tous en être témoins. Le phénomène sembla prendre fin vers 18h20' locales (17h20'TU) : les "boules" prirent un cap Nord à grande vitesse et disparurent d'un coup pour réapparaître plus haut dans le ciel bien dégagé. Elles furent encore une fois remarquées par du personnel de la B.A.113 puis elles disparurent, définitivement semble-t-il... C'est alors qu'à SAINT-DIZIER, au Quartier de La Noue, à 20h45' locales (19h45'TU), une mère de famille et ses deux filles observèrent, depuis leur cour, une grosse sphère orange lumineuse entourée d'un halo bleu électrique et tournant sur elle-même à basse altitude, durant environ 10 minutes. Elle se trouvait à 300º Nord-Ouest et à 13º sur l'horizontale, puis elle partit soudain à vitesse moyenne vers le Nord en trajectoire rectiligne montante. Mme Annie C... estime que le phénomène se trouvait à 300 ou 400 mètres d'elle. Sa maison jouxte les pistes de la B.A.113 et, par conséquent, elle est très habituée aux avions. Il faut noter qu'aucun bruit ne fut perçu en provenance du phénomène. Les photos, prises au jugé, révélèrent des traînées lumineuses. Plusieurs témoins, civils et militaires, firent des dépositions à la Gendarmerie de l'Air, sur la Base. Une enquête officielle a été ouverte par les autorités et un rapport envoyé au G.E.P.A.N. Un appel à témoins fit ressortir que le phénomène fut aussi aperçu à ECLARON (Haute-Marne) et à VITRY-LE-FRANCOIS (Marne). Les diverses observations sont confirmées par plusieurs documents officiels, civils et militaires.
L'enquête a été fait et aucune explication n'a pu être donnée à cette série de phénomènes.
(Source : GROUPE 5255)

Cas nº 6 : F /99/ 52 80 10 31 (01)

Le Vendredi 31 Octobre 1980, vers 04h45'-04h50' locales (03h45'-03h50'TU), M. Jean S..., 37 ans, sortit de son appartement situé au Faubourg de GUE (Meuse), en bordure de la Marne, pour aller prendre son travail à la S.M.C.M. et passer chercher son vélo à son garage. Traversant la ruelle, il regarda le ciel et remarqua, à 110º Est-Sud-Est, un curieux phénomène en position statique, situé à 15º sur l'horizon. Il faisait un froid sec et le ciel était étoilé. Le témoin décrivit la "chose" ainsi : une série de cercles concentriques : une boule blanche, un cercle noir et une couronne orange très lumineuse, le tout bien net, comme découpé. Le témoin prit le chemin de son travail et, regardant à nouveau dans la même direction, vit encore le phénomène : il n'avait pas bougé ni changé d'aspect ou de couleur. D'après le témoin, il devait se situer da ns le secteur d'EURVILLE (Haute-Marne), et il l'observa pendant environ 1 minute 1/2. Aucun bruit ne fut perçu. La lune, en position de déclinaison, formait un fin croissant et se couchait à 14h10' locales derrière la cité lors des faits allégués.
Base Aérienne 113 de SAINT-DIZIER : aérodrome et moyens de contrôle fermés à l'heure des faits; il n'y avait aucune activité aérienne, les premiers vols de JAGUAR commençant vers 09h00' locales.
L'enquête a été faite et l'observation n'a pu être expliquée.
(Source : GROUPE 5255)

/ Observations connues en MEUSE pour l'année 1980 /

Cas nº 1 : F /99/ 55 80 02 14 (01)

Le Jeudi 14 Février 1980, vers 21h45' locales (20h45'TU), Mme Annie S..., 25 ans, se trouvait au premier étage d'une maison sise à RUPT-AUX-NONAINS. Elle s'apprêtait à aller se coucher lorsque, regardant par la fenêtre de la chambre démunie de volets, son attention fut attirée par un phénomène allongé et lumineux, posé au sol, juste au bout du jardin potager. Il s'agissait d'un parallélépipède rectangle, aux arêtes vives, d'un blanc intense, dont la lumière ne débordait pas et n'éclairait pas les alentours. Intriguée, Mme S... constata qu'il se tenait en position verticale, immobile. Elle prit peur, se sentant épiée, et éteignit sa lampe de chevet pour continuer à observer dans le noir, la curiosité l'emportant malgré tout sur cette peur. Soudain, elle le vit aller vers la gauche, y rester un laps de temps assez court, puis revenir à son point initial. Ensuite, il se dirigea vers la droite, toujours au sol, et sans changer de forme ou de couleur. Finalement, il revint à sa position première et, toujours silencieusement, diminua d'intensité, marqua un petit arrêt, et s'éteignit brusquement comme une lampe. Au total, l'observation dura 1 minute 1/2 environ, dans le noir complet, et Mme S... en fut assez impressionnée, avec la sensation désagréable d'être observée. Pendant les faits, elle ne nota aucun remue-ménage dans ses deux volières (canards, oies, pintades) ni de réaction quelconque de sa chienne de race boxer. L'enquête sur le terrain permit de fixer une distance témoin-objet entre 60 et 65 mètres maximum, le rectangle lumineux s'étant trouvé devant des arbres fruitiers. L'idée d'une confusion avec un tracteur, une lampe de poche tenue par un voisin, un avion ou un hélicoptère, la lune ou un astre brillant, est à rejeter après une enquête minutieuse sur les lieux. L'enquête a été faite et aucune explication n'a pu être donnée à cette observation.
(Source : GROUPE 5255)

=+
=+

ERRATA

Cas radar optique de WASSY - Hte marne - paru dans le Nº 2 de la revue :

- au § 2 intitulé LES FAITS, il fallait lire, bien sûr : Base Aérienne 124 de STRASBOURG, dans le BAS-RHIN, et non dans le HAUT-RHIN

=+
=+

ETUDES STATISTIQUES SUR LES OBSERVATIONS REGIONALES

René THOME
Christine ZWYGART

Nous poursuivons ici l'étude statistique, concernant les observations recensées en HAUTE-MARNE et en MEUSE, que nous avions commencée dans le Nº 1 de la revue.

Comme nous le précisions alors, cette étude n'est pas exempte de lacunes ou d'imperfections, tant le phénomène est lui-même complexe. Par ailleurs, nous ne suivons pes de plan précis car il existe encore bien d'autres aspects du phénomène à étudier. Nous menons nos recherches au fil des éléments et des données que nous pouvons réunir.

Pour l'instant, il ne s'agit pas pour nous d'en tirer des conclusions, mais simplement d'établir certaines constatations et de pouvoir effectuer des comparaisons avec ce qui se passe au plan national. Les corrélations pouvant exister entre différentes caractéristiques du phénomène seront étudiées ultérieurement.

/̲ANNEE 1978 7

Les statistiques déjà présentées portaient sur l'année 1978. En voici un complément.

- Couleurs observées : pour les deux départements, la couleur dominante est l'orange, dans des proportions identiques (Haute-Marne : 40,0% - Meuse : 41,7%). Vient ensuite le blanc, mais avec une plus grande différence (Haute-Marne : 26,7% - Meuse : 16,7%). Au total, pour les deux départements, on recense 4 cas d'objets présentant plusieurs couleurs (14,8%) et 3 cas d'objets de couleur jaune (11,1%).

Selon les statistiques établies par Claude POHER sur 1000 cas d'observation et qui nous servent de référence (bien que n'étant pas spécifiques à une année), la plupart des objets sont de couleur rouge-orangé (32%) ou de couleur changeante (15%). Il existe donc une certaine similitude entre les statistiques régionales et nationales.

- Bruits entendus : dans cet aspect du phénomène entre bien sûr le facteur distance témoin - O.V.N.I. On constate que 93,3% des phénomènes observés en Haute-Marne et la totalité (100%) de ceux recensés dans la Meuse n'ont pas été accompagnés de bruit, que ces phénomène aient été proches ou éloignés des témoins. Il semble cependant qu'il serait plus juste de diviser cette étude particulière selon les types de rencontres possibles.

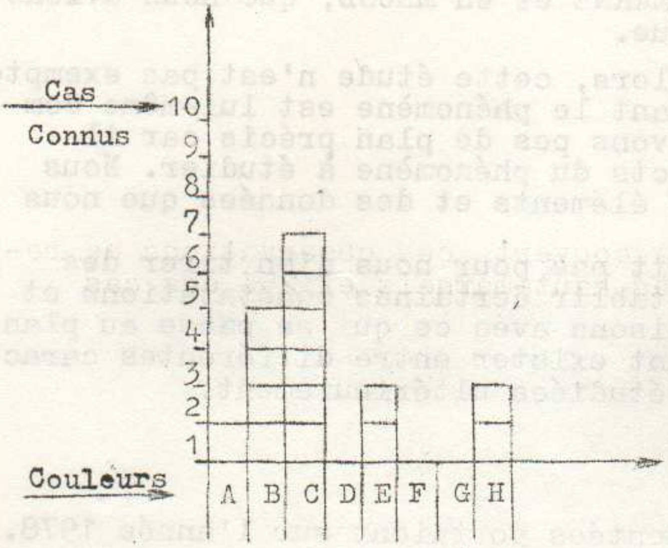
Les statistiques de Claude POHER montrent clairement que le silence de vol des O.V.N.I. (qui représente 60% des cas étudiés) est l'une des caractéristiques les plus étonnantes du phénomène.

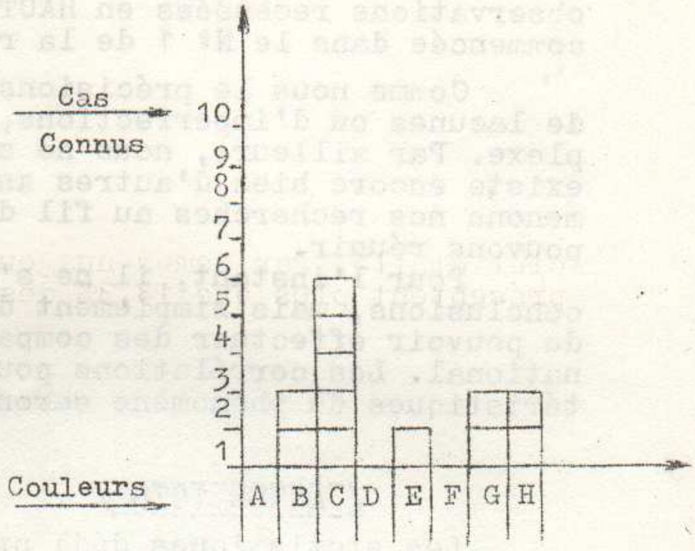
- Etat du ciel et conditions atmosphériques : cette étude montre de façon remarquable que la majorité des observations répond à la logique des conditions de visibilité : le phénomène est d'autant plus observable que les conditions météorologiques sont bonnes et la visibilité excellente. 80,0% des observations en Haute-Marne et 58,3% des observations en Meuse ont eu lieu par temps clair et ciel étoilé. Par temps nuageux à couvert, ces observations ne représentent plus que 13,3% des cas haut-marnais et 25% des cas

1 9 7 8

HAUTE - MARNE

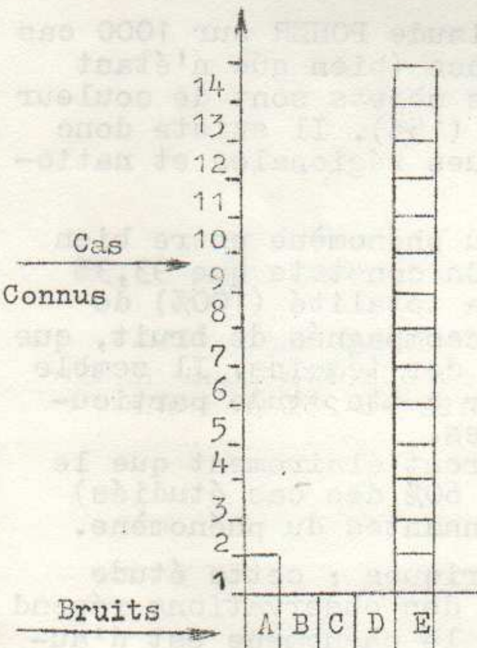
MEUSE

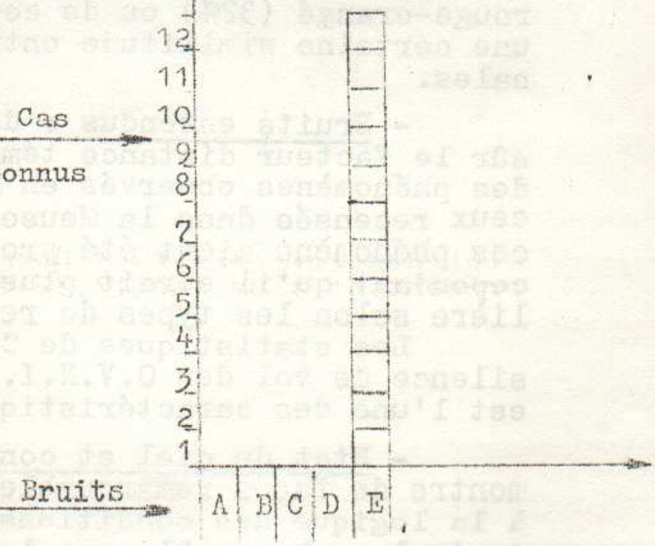




Index : A . Vert   B . Blanc   C . Orange   D . Noir
E . Jaune   F . Rouge   G . Aluminium   H . + Couleurs

Etudes statistiques sur les differentes couleurs
observées sur les O.V.N.I. en 1978 pour la Hte-Marne et la Meuse
On remarque que l'Orange est la couleur dominante

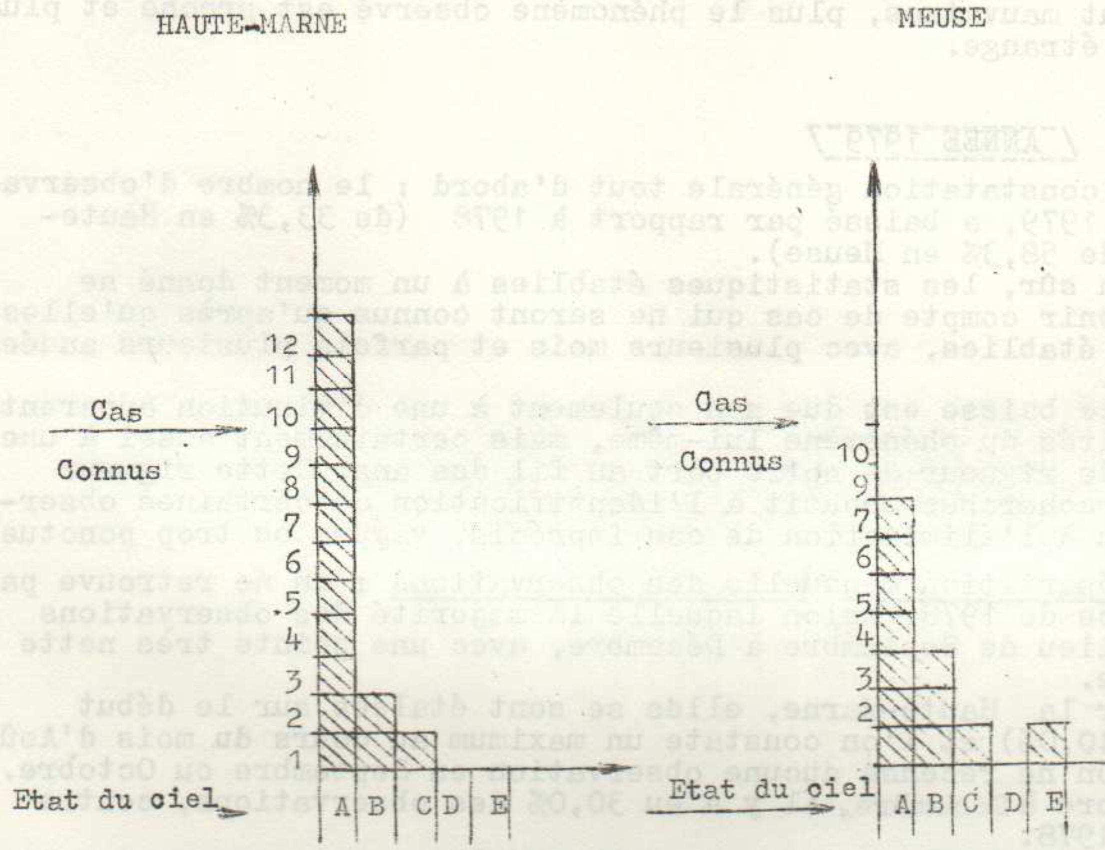




Index : A . Générateur élect.   B . Bourdonnement   C . Sifflement
D . Reacteur   E . Aucun bruit

Etudes statistiques sur les divers bruits entendus par
témoins en Hte-Marne et en Meuse au cours d'observations d'O.V.N.I.
en 1978 - Remarque: il faut tenir compte du facteur=dist·témoin-O.V.N.I.

1978



Index : A = Clair ou Etoilé B = Nuageux à Couvert

C = Pluie - Brouillard D = Neige

E = Sans souvenir

Etudes statistiques sur l'état du ciel en Ha ute-Marne et en Meuse au moment d'observation O.V.N.I. On remarquera que le phénoméne est d'autant plus observable que les conditions météo sont bonnes et la visibilité excellente sur le plan régional

meusiens. La pluie ou le brouillard réduisent encore ces pourcentages : 6,7% pour la Haute-Marne et 8,3% pour la Meuse.
Cette constatation est tout à fait identique à celle de Claude POHER : selon sa propre étude, le phénomène est également d'autant plus observé que le ciel est plus dégagé et la visibilité meilleure (60% des observations se déroulent par ciel pur).
On peut cependant noter que plus les conditions atmosphériques sont mauvaises, plus le phénomène observé est proche et plus il semble étrange.

/_ANNEE 1979_7

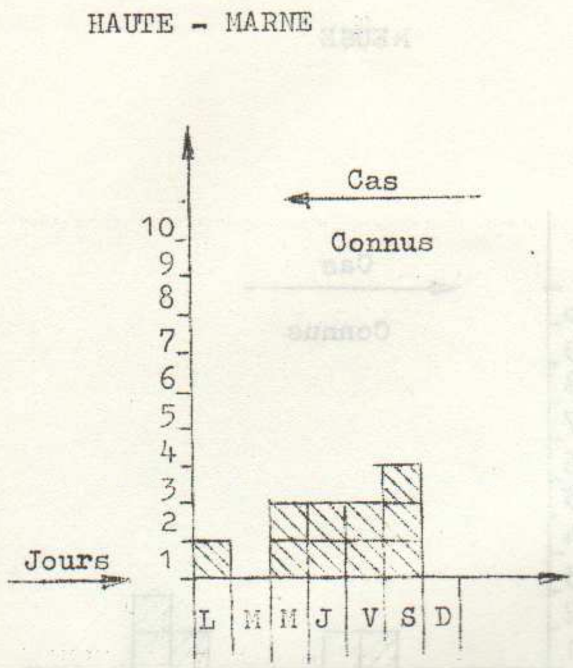
Une constatation générale tout d'abord : le nombre d'observations, en 1979, a baissé par rapport à 1978 (de 33,3% en Haute-Marne et de 58,3% en Meuse).
Bien sûr, les statistiques établies à un moment donné ne peuvent tenir compte de cas qui ne seront connus qu'après qu'elles aient été établies, avec plusieurs mois et parfois plusieurs années de retard.
Cette baisse est due non seulement à une diminution apparente des activités du phénomène lui-même, mais certainement aussi à une plus grande rigueur de notre part au fil des ans. Cette rigueur dans nos recherches aboutit à l'identification de certaines observations ou à l'élimination de cas imprécis, vagues ou trop ponctuels.

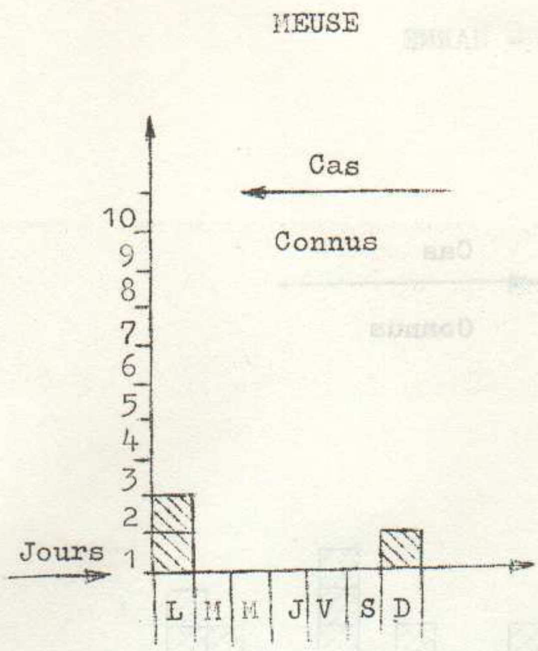
- Répartition mensuelle des observations : on ne retrouve pas la tendance de 1978, selon laquelle la majorité des observations avait eu lieu de Septembre à Décembre, avec une pointe très nette en Octobre.
Pour la Haute-Marne, elles se sont étalées sur le début d'année (40,0%) et l'on constate un maximum au cours du mois d'Août (30,0%). On ne recense aucune observation en Septembre ou Octobre. De Septembre à Décembre, il y a eu 30,0% des observations, contre 69,2% en 1978.
Dans la Meuse, la chute des observations est encore plus importante qu'en Haute-Marne. Les cas se regroupent en Mai et Juin (40,0%) et Octobre-Novembre (60,0%).
Au total, pour les deux départements, 40,0% des cas sont concentrés de Septembre à Décembre (contre 64,0% en 1978) et 6,7% sur le seul mois d'Octobre (contre 32,0%).
On ne rejoint donc pas, pour cette année 1979, les statistiques de Claude POHER.

- Répartition journalière des observations : pour certains cas, le jour exact de l'observation n'est pas connu.
Cette répartition est très différente entre les deux départements : les observations culminent le Samedi en Haute-Marne (30,0%) et le Lundi dans la Meuse (66,7%, mais en 3 cas seulement). On compte aussi 20,0% de cas le Mercredi, le Jeudi et le Vendredi en Haute-Marne. Pour la Haute-Marne et la Meuse réunies, on peut toutefois noter que 23,1% des cas se sont déroulés le Lundi.

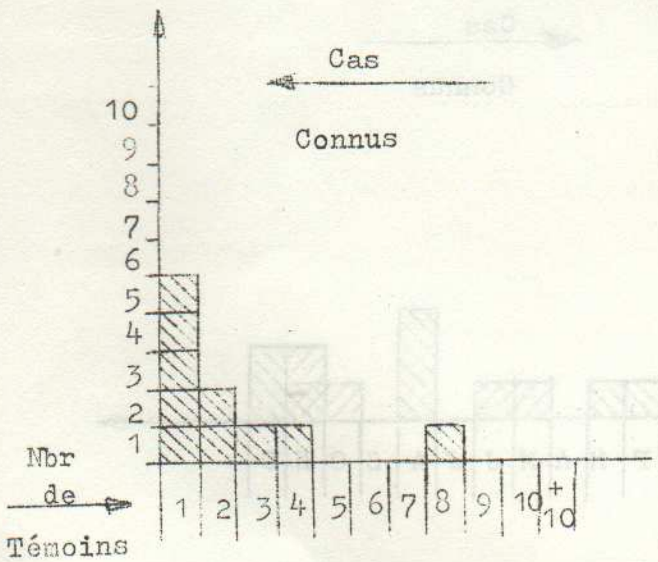
- Nombre de témoins par observation : comme en 1978, la plupart des observations ont été faites par un témoin unique, mais dans une proportion moindre (Haute-Marne : 50,0% contre 61,5% - Meuse : 40,0% contre 58,3%). La moyenne, pour les deux départements, est de 46,7%.
On retrouve ensuite les nombres de 2 ou 3 témoins comme étant les plus courants (respectivement 26,7% et 13,3%).
Rappelons que les statistiques de Claude POHER font état de 2 témoins dans les 2/3 des cas et de plus de 2 témoins dans plus de la moitié des cas.

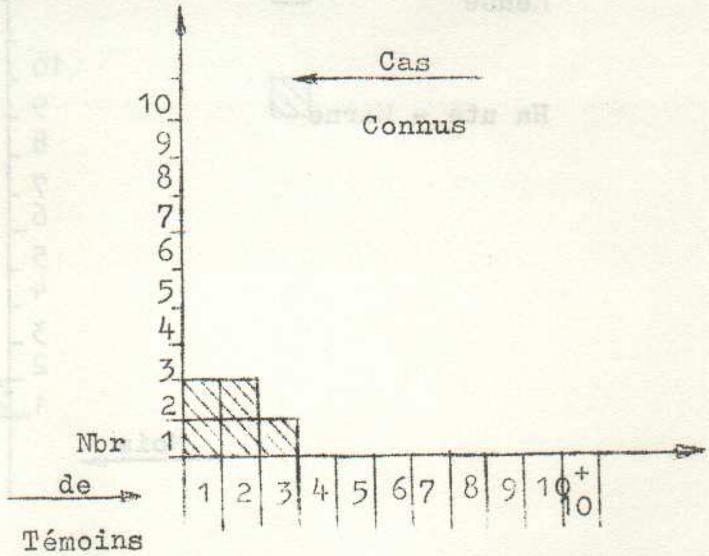
1 9 7 9





Statistiques sur la répa rtition journalière des observations O.V..N.I. en Haute - Marne et en Meuse pour l'année 1979 .





Statistiques sur la répartition du nombre de témoins par les cas O.V.N.I. connus en Haute-Marne et en Meuse pour l'année 1979

- <u>Formes d'O.V.N.I. observées</u> : la première constatation que l'on puisse faire est que le phénomène ponctuel a pratiquement disparu des statistiques : 1 seul cas (10,0%) en Haute-Marne.

Mais nous avons aussi une confirmation : la sphère est, de loin, la forme la plus observée (70,0% en Haute-Marne et 40,0% dans la Meuse - 60,0% pour les deux départements confondus). Viennent ensuite les disques (40,0% dans la Meuse - 13,3% pour les deux départements).

On remarque une plus grande diversité de formes qu'en 1978, ces formes étant également moins "classiques" ("étoile" ou "Saturne") et représentant globalement 20,0% des cas.

On ne note plus, par contre, de forme cigaroïde, cylindrique, allongée ou ovoïde.

Cette statistique reste cependant cohérente avec celle de Claude POHER (formes rondes : 22,5%, discoïdales : 31,0%).

Si vous avez besoin de nous contacter rapidement, vous pouvez désormais le faire par téléphone :

- au siège social (Mlle Christine ZWYGART) : tél. : (25) 03.77.02
- chez M. Lionel DANIZEL : tél. : (25) 01.77.26

****
*****
***
*

NOTES...
ANNONCES DIVERSES...



* RESEAU DEPARTEMENTAL DE DETECTION 5255

Afin de réorganiser le réseau de détection sur les départements de la HAUTE-MARNE et de la MEUSE, nous invitons les personnes intéressées désirant participer à cet aspect de la recherche ufologique, à se faire connaître à l'une des deux adresses indiquées.

* AGISSEZ ! Soyez actifs : seule l'union de tous nos efforts nous permettra d'avancer dans l'étude du phénomène.

* Si vous changez d'adresse, S.V.P. : n'oubliez pas de nous le signaler pour que la revue continue à vous être envoyée régulièrement.

* Il est hautement souhaitable que les contacts entre les enquêteurs ("LUMIERES DANS LA NUIT" et GROUPE 5255) s'amplifient sur nos deux départements, notamment à chaque fois qu'il y a enquête, vague locale d'observations, cas observés au sol ou à proximité revêtant une importance particulière. N'hésitez pas à nous écrire ou contacter.

* Lorsque vous nous demandez une réponse, S.V.P. : joignez un timbre
MERCI !

APPEL A TEMOINS

Le GROUPE 5255 et la délégation régionale du Groupement "LUMIERES DANS LA NUIT" recherchent les personnes ayant été témoins de phénomène O.V.N.I. ou autres manifestations insolites sur les départements de la HAUTE-MARNE et de la MEUSE (Observations anciennes ou récentes).
-Discrétion et anonymat assurés-



EN CAS D'OBSERVATION

Notez si possible un maximum de renseignements utiles : date, heure, conditions météo, état du ciel, présence d'astres et planètes, les coordonnées du phénomène, ect...
Si vous avez un appareil photographique, prenez plusieurs clichés en prenant des éléments du paysage environnant comme référence et repère. De nuit ne pas utiliser de flash, ouvrir le diaphragme de votre objectif au maximum. NOUS CONTACTER RAPIDEMENT

* Faites des adhésions autour de vous, plus nous serons nombreux mieux vous serez informés de l'activité ufologique régionale.

En langue française, deux revues ufologiques européennes sérieuses

☆ I) FRANCE : "LUMIERES DANS LA NUIT" (LDLN), Groupement International de Recherches sur les Objets Volants Non Identifiés.
M. Raymond VEILLITH, "Les Pins" - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

☆ 2) BELGIQUE : "INFORESPACE", organe de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux (SOBEPS).
M. Lucien CLEREBAUT, Avenue Paul Janson 74 - 1070 BRUXELLES.